Mercredi 23 Juin 1915 — N° 226 — Mercredi 23 Juin 1915

LA BELGIQUE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
31, Montagne-aux-Herbes-Potagères, BRUXELLES
BUREAUX : DE 9 à 17 HEURES
Jos. MORESSÉE, DIRECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

ANNONCES

La petite ligne . . . . . fr.	0.40
Réclame avant les annonces	1.00
Corps du journal	4.00
Faits divers	3.00
Nécrologie	2.00

LA GUERRE

324e jour de guerre

De nouveaux foyers d'activité se sont allumés le 20 sur divers points du front dans l'Ouest et lui ont donné une physionomie particulièrement animée. Les Allemands ont entrepris notamment, dans l'ouest de l'Argonne, une attaque violente : ils affirment qu'elle a été fructueuse, mais les Français disent en avoir eu raison malgré son âpreté. Les derniers communiqués apprécient, du reste, également de façon contradictoire les résultats des mouvements offensifs que les Français ont, de leur côté, prononcé sur les Hauts de Meuse à l'ouest des Eparges, à l'est de Lunéville dans le secteur Reillon-Condrexon et enfin dans les Vosges, où Berlin a confirmé hier l'évacuation de Metzeral. Au total, aucune des opérations signalées dans l'Ouest ne se met encore spécialement en évidence.

* * *

Dans l'Est, rien de saillant ne s'est produit entre le nord du Niémen et le sud de la Pologne, si bien que l'attention y est toujours uniquement retenue par le développement de l'offensive austro-allemande en Galicie. Les dépêches du 21 de Berlin et de Vienne en précisent les derniers progrès au point de vue géographique : elles notent d'abord l'occupation de Rawaruska, et signalent, en outre, des combats autour de Zolkiew, situé à 23 kilomètres au nord de Lemberg. On se bat également à l'ouest à proximité de cette place, et les belligérants sont aux prises, au sud, dans la vallée de la Szczereke : ce petit affluent du Dniester prend sa source à l'ouest de Nawarya, coule du nord au sud, parallèlement à la Wereszyca, à une quinzaine de kilomètres à l'est de celle-ci, et va se jeter dans le fleuve à 5 kilomètres à l'ouest de Mikolajow. On se rappellera qu'au sud-ouest de cette dernière localité la percée du front de Grodek a forcé les Russes à évacuer les positions qu'ils avaient maintenues et même étendues sur la rive droite du Dniester, pour se reporter plus vers le sud-est dans le secteur de Zydaczow, ne conservant dans le secteur de Mikolajow que leurs positions sur la rive gauche.

A l'est de Stanislau, ce sont les Austro-Hongrois qui ont réussi à franchir le Dniester : les derniers communiqués de Pétrograd, dont il n'y a cette fois rien autre d'intéressant à retenir, disent qu'ils l'ont franchi avec des forces importantes. Toutefois, une contre-offensive russe vigoureuse a réussi à les contenir en donnant lieu à des combats acharnés et répétés dans les territoires limités au sud-est de Nisniow par les grandes boucles qu'y décrit le Dniester, et où se trouvent notamment situés les villages d'Horyhlady, de Koropiec et de Snowidow.

Enfin, tout à l'extrémité du front, la lutte apparaît également assez vive le long du territoire limitrophe de la frontière de Bessarabie.

* * *

En ce qui concerne la guerre austro-italienne, les communiqués de Vienne considèrent comme totalement infructueux les efforts poursuivis par l'infanterie et l'artillerie lourde italienne en vue d'entamer le front autrichien. Ils contestent notamment le succès qu'il y a deux jours les Italiens ont dit avoir obtenu sur l'Isonzo, près de Plava, et concernant lequel ils donnent des indications complémentaires qui font ressortir la force de résistance remarquable des positions défensives organisées par les Autrichiens sur l'Isonzo.

Ce serait du reste une erreur de croire que la configuration du sol, qui est si défavorable aux Italiens sur tout le restant du front, ne leur crée pas également dans la région de l'Isonzo de sérieuses difficultés.

— Avant d'atteindre les plaines de Larbach, fait observer à ce propos une correspondance militaire de Paris, l'armée italienne doit aborder les massifs montagneux qui, dans les Alpes juliennes, descendent jusque dans la péninsule d'Istrie et encerclent à l'est et au sud le golfe de Trieste. Ces massifs sont le Mali Golja, dont les sommets, en face de Goritz, dépassent 1,400 mètres ; puis le Birnmauer Wald, d'une altitude d'environ 1,300 mètres, et enfin le Slavnik, qui pousse ses ramifications en Istrie et jusqu'aux bords du golfe où est assise la reine de l'Adriatique. On voit que ces barrières sont à peu près analogues à celles que forment les Vosges ou le Jura, et qu'elles se prêtent à l'organisation de redoutables défenses."

Ce sont là des considérations dont doivent tenir compte ceux qui s'étonnent de la lenteur persistante et de la médiocre envergure des opérations engagées depuis les débuts de la guerre austro-italienne.

LE RECIT D'UN SURVIVANT

du " Léon Gambetta ,,

Voici comment un marin, rescapé du „Léon Gambetta", raconte à un ami le torpillage du croiseur-cuirassé français :

Nous revenons de loin. Je vais raconter le coup qui vient de nous arriver. Il était minuit ; je venais de prendre la faction dans le capot d'une tourelle 16, quand un coup terrible, bientôt suivi d'un autre ébranlèrent la coque du bâtiment. Nous étions torpillés.

Une torpille avait touché le bateau sur l'avant, une autre l'avait frappé par le milieu. Tout le monde sortit de la tourelle sans se presser. Quand nous fûmes sur le pont, le navire avait déjà de la „gîte à bâbord". Impossible de mettre les embarcations à la mer, tellement le bateau penchait. Bientôt les mâts furent au ras de l'eau et je me décidai à sauter à la mer.

Comme je remontais à la surface, le tribord se rabattit sur moi. Je me dis : „Ça y est !" J'avais reçu un violent coup sur le bras ; seulement ce qui me sauva, c'est que le bateau resta un moment la quille en l'air. Alors, je remontai de nouveau à la surface, en m'accrochant à deux morceaux de bois. Il était temps. Le „Léon-Gambetta" s'enfonçait en faisant de forts remous. Je tourbillonnai un moment avec mes deux morceaux de bois et c'en était fait du bateau : il n'existait plus.

Quand je fus remis de mon émotion (un peu forte), je regardai autour de moi. Je vis que le vapeur de l'amiral et un canot étaient à la mer, mais le canot s'éloignait. Il était tellement chargé (il peut contenir 58 hommes et ils étaient 108 dedans) que les hommes étaient obligés de s'asseoir sur les portières de rames pour les boucher.

Enfin, je me mis à nager avec courage : ce n'était pas le moment de flancher. Je suivis le canot pendant deux milles, et n'apercevant pas la terre, je fis demi-tour pour m'accrocher aux morceaux de bois et je me guidai sur les bouées lumineuses qui éclairaient très bien...

Quand j'arrivai, le vapeur était plein. Voyant ce qui allait survenir, je ne m'approchai pas trop ; je m'assujettis comme je pus sur un mât de baleinière, et ce qui devait arriver arriva : le vapeur coula avec les 80 hommes qu'il contenait. La moitié seulement purent nager ; une vingtaine d'autres vinrent s'installer sur mon mât et une grande planche que nous avions amarrée après. Mais vers 8 heures du matin nous n'étions plus que deux.

Enfin, vers 3 heures de l'après-midi, nous eûmes la joie de voir deux torpilleurs italiens venir sur nous à toute vitesse. Le canot était arrivé à terre, et l'on avait télégraphié aux torpilleurs de venir faire une tournée sur les lieux du sinistre. Ce qu'il y avait de malheureux, c'est que ce sous-marin était là, qui tournait autour de nous, et nous ne pouvions rien contre lui. Enfin, un torpilleur italien se dirigea dessus, et il disparut.

Je fus embarqué sur un grand torpilleur. Je ne tenais pas debout. Ils m'ont frictionné à deux avec de l'alcool ; je bus trois grands verres de cognac, et „j'étais mon homme".

Nous avons été reçus on ne peut mieux par les Italiens. Le lendemain, j'allai à l'enterrement des 58 hommes dont les cadavres avaient pu être retrouvés. Parmi eux se trouvaient l'amiral et beaucoup d'officiers. Je t'assure que c'était triste. Tu sais, je ne te souhaite pas de passer par tous ces moments-là : quatorze heures et demie sur l'eau, ce n'est pas gai.

Le Trust transocéanique hollandais

Depuis quelques jours on parle de nouveau de cet organisme et il est peut-être de quelque intérêt pour nos lecteurs d'en connaître l'origine et le fonctionnement.

Dès le début de la guerre européenne, le trafic transocéanique de la Hollande se trouva entravé par de nombreuses difficultés. Quantité de navires gagnant les ports des Pays-Bas furent arrêtés et leurs cargaisons saisies, soit qu'on les tint pour contrebande de guerre, soit qu'on les soupçonnât d'être destinées à l'Allemagne.

Pour mettre fin à cette situation, le président de la Nederlandsche Handelsmaatschappij, M. C.J.-K. van Aalst, prit l'initiative d'une réunion de personnalités connues du monde bancaire, commercial et maritime. Le résultat des pourparlers qui eurent lieu fut la fondation, le 24 novembre 1914, avec siège à La Haye, de la Nederlandsche Overseе Trust Maatschappij au capital de 2,400,000 florins divisés en 1,200 actions, série A, et 1,200 actions, série B, de 1.000 florins chacune. Les actions A ont été toutes placées et les actions B doivent l'être jusqu'au 1er juil.et 1919. Elles sont émises au pair au gré de l'administration de la société. Elles ne peuvent être cédées qu'à des sociétés ou des négociants néerlandais qui utilisent l'intermédiaire du trust.

Un accord est intervenu avec les puissances de l'Entente. Le trust garantit à celles-ci que les marchandises consignées à la société ne seront pas exportées dans un pays en guerre avec la Triple-Entente. Les gouvernements anglais et français acceptèrent en principe cette garantie et décidèrent de laisser passer les marchandises adressées au trust.

Ce dernier, nanti de pareille acceptation de principe, dut alors obtenir des destinataires définitifs des marchandises un engagement analogue à celui qu'il avait pris lui-même vis-à-vis de l'Entente; car sans pareil engagement, la France et l'Angleterre n'auraient pas voulu reconnaître le rôle d'intermédiaire de la société.

Aussi le trust a-t-il dû poser des conditions très sévères aux firmes qui entrent en relation avec lui. Tout destinataire de marchandises doit signer une déclaration attestant qu'il „est commerçant néerlandais (ou société commerciale néerlandaise) et qu'il n'est pas représentant d'un gouvernement belligérant". Il doit garantir „qu'il n'a pas de relations commerciales avec le représentant d'une puissance belligérante, que les marchandises à recevoir et les articles qui en seraient fabriqués (pour autant que ceux-ci constituent de la contrebande), consignés au trust, ne serviront qu'à l'usage intérieur du pays ou à la réexpédition aux colonies néerlandaises et aux pays neutres pour y être utilisés". A la première demande du trust, le destinataire doit donner tous renseignements — en permettant l'inspection des livres, correspondances et autres documents — que le trust considère comme utiles ou nécessaires.

Si les destinataires des marchandises ne se soumettent pas strictement à ces conditions, ils sont frappés de fortes amendes et celles-ci sont payables à la première réquisition du trust, sans que celui-ci doive produire une preuve quelconque de ses plaintes. Pour ne pas être surpris au moment des paiements, le trust demande enfin un gage ou un cautionnement en banque.

Les Faits du Jour

Le „Corriere della Sera" dément le bruit propagé par des journaux étrangers qui disaient que le front français serait renforcé par des troupes italiennes. Le journal ajoute que les Italiens combattent pour leurs propres intérêts.

Le baron Kato, ministre des affaires étrangères du Japon, a exposé, à un banquet offert récemment par l'Association „Concordia", les grandes lignes de la politique japonaise. Voici quelques-unes des intéressantes déclarations qu'il a faites après avoir tout d'abord constaté la cordialité des relations américano-japonaises :

„En ce qui concerne la politique du Japon en Chine, il a été publiquement déclaré, et cela à plusieurs reprises, que le Japon n'avait aucun dessein de conquête sur le territoire de la Chine ou sur celui de toute autre nation. Il faut toutefois admettre que le Japon n'est pas sans ambitions, mais je déclare que ces ambitions sont légitimes...

...Quant à la question de Tsing-Tao, il faut comprendre qu'elle ne pourra être réglée qu'après que la guerre à laquelle le Japon prend part sera terminée. Comment elle sera résolue ? C'est une chose que j'ignore, mais il faut que l'on sache que le Japon a toute latitude pour disposer de ce territoire. Il n'a promis à personne de le restituer à la Chine, et je ne comprends pas comment on a pu le croire aux Etats-Unis."

Sait-on que les cipayes sont de création française ? Les troupes indiennes, qui combattent à côté des soldats anglais, ont été organisées comme troupes régulières par Dupleix, en 1738, sous le nom de „sipahis", guerriers : ce sont les spahis indiens. L'idée fut reprise par lord Clive, et il y a aujourd'hui 190,000 cipayes, musulmans ou sectateurs de Brahma.

C'est précisément leurs croyances religieuses qui suscitèrent, en 1857, leur fameuse révolte. Le gouvernement des Indes leur ayant fait distribuer les nouvelles carabines rayées, ils refusèrent d'utiliser les cartouches parce qu'elles étaient enduites de graisse de porc, animal immonde à leurs yeux. Les Fakirs profitèrent de cette répulsion pour fomenter des troubles que l'Angleterre ne dompta qu'après deux ans de luttes.

Il s'est constitué, à Dordrecht, un comité qui s'occupera de secourir et d'instruire les 2,000 réfugiés belges résidant à Dordrecht et à Papendrecht. Ces réfugiés

Le témoin oculaire attaché à l'état-major britannique rapporte le fait de guerre suivant :

Le lundi 7 juin, deux aviateurs anglais, partis en reconnaissance à une vingtaine de kilomètres du front, furent attaqués par plusieurs aviateurs allemands.

Atteint à la mâchoire et au cou, le pilote s'évanouit et, un moment, perdit tout contrôle sur l'appareil ; puis, il reprit suffisamment ses sens pour rétablir l'équilibre de l'avion et continuer le vol, poursuivi par les aéroplanes allemands qui tiraient successivement sur lui.

Néanmoins, affaibli par la perte de sang, le pilote ne savait plus guère ce qu'il faisait ; mais l'observateur lui fit passer des bandages et l'aida à panser sa blessure qui était dangereuse, tout en continuant à manœuvrer l'appareil, observant et complétant la reconnaissance.

Les deux officiers effectuèrent un bon atterrissage à leur base d'aviation, où ils rapportèrent les renseignements qu'ils étaient allés chercher. L'état du pilote est aussi satisfaisant que possible.

Un journal belge édité à Londres dit que le major Ulysse Guffens a succombé aux suites d'une blessure reçue aux combats de l'Yser. Cet officier fut l'hôte des Hutois au début des hostilités. C'est à lui et à ses vaillants soldats du 8e de ligne que fut confiée, au commencement du mois d'août, la garde du vieux „Pontia" et le dangereux service des reconnaissances.

Une conséquence d'ailleurs prévue de l'interdiction de l'alcool en Russie, conséquence que l'on ne pourrait pas appeler inattendue, est signalée par la „Nowoie Vremia". L'opiomanie prend en Sibérie une extension inquiétante. Le gouvernement russe s'est déjà vu obligé de réagir énergiquement contre ce danger. Le Conseil des ministres vient de donner au ministre de l'agriculture pleins pouvoirs pour prendre les mesures que la situation comporte. Il a, pour commencer, édicté les punitions les plus sévères contre l'importation de l'opium, du pavot et des instruments servant à la préparation de l'opium ou à la fabrication des pipes à opium. Ces mesures sont prises pour les gouvernements généraux de l'Amour et d'Irkoutsk et pour le territoire du Transbaïkal. En même temps la culture du pavot a été interdite.

Le professeur Delbet vient de faire à l'Académie de médecine de Paris une communication dans laquelle il annonce le triomphe du traitement aseptique sur le traitement antiseptique. Tous les désinfectants autrefois employés dans le traitement des blessures, l'éther, la pierre infernale, l'iode, etc., sont repoussés par le professeur Delbet comme absolument inefficaces. Il déclare — et il prouve par des expériences très étendues — que le but du traitement doit être avant tout le renforcement des moyens de résistance du corps. Une autre communication du savant vise la forme des pansements. Il ne veut plus de pansements hermétiques, mais des pansements légers sans ouate et sans bandages. Il résume ces postulants dans cette demande: Traitement rigoureusement aseptique, cure de lumière et emploi de solutions dont les molécules se rapprochant autant que possible de celles du serum naturel du sang.

La télégraphie sans fil a fait des progrès sensibles en Chine. Deux nouvelles stations ont été établies, à Canton et à Wusung, près de Sanghaï. Trois autres stations seront ouvertes dans quelques semaines à Hongkong, à Futschan et à Hankéou.

Quant à la station de la colonie anglaise à Hongkong, le consul général américain de cette ville rapporte que le rayon de la station a été élargi de telle sorte, qu'elle peut envoyer des messages à 500 et même à 700 milles, dans la journée, et à 1,300 milles, pendant la nuit.

Les nouvelles stations de Wusung et Canton peuvent envoyer leurs messages à la même distance. Quant le nouveau service sera complètement organisé, on pourra échanger des messages par télégraphie sans fil dans toutes les eaux chinoises.

Les temps sont durs en Allemagne pour les amateurs de bière.

Presque toutes les grandes brasseries viennent d'annoncer qu'elles ne peuvent plus brasser que 60 p. c. de la quantité de bière qu'elles brassaient habituellement. Elles refusent de nouveaux clients.

Les brasseries de Munich ont augmenté le prix de la bière de 2 pfennigs par litre.

DÉPÊCHES DIVERSES

Nancy, 20 juin :

Deux personnes blessées par les bombes lancées mardi dernier par les aviateurs allemands ont succombé. Par suite de leur décès, le nombre des morts s'élève à sept.

* * *

Tokio, 20 juin :

De vifs débats sont à la veille de s'engager au Parlement japonais. L'opposition reproche au Cabinet d'avoir manqué d'habileté dans les négociations avec la Chine. Malgré la situation diplomatique et militaire favorable, le ministère n'aurait pas obtenu suffisamment de résultats. L'opposition est d'avis que l'accord avec la Chine laisse une série de questions sans solution et menace sérieusement la paix en Extrême-Orient. Elle essayera d'amener la chute du Cabinet par le vote d'une motion de blâme.

* * *

Londres, 20 juin :

Dans les dernières listes des pertes anglaises figure le nom du lieutenant d'artillerie de marine Herbert Asquith, fils du premier ministre. Il a été touché au visage par un éclat d'obus. Sa blessure n'est pas sérieuse. Un autre fils de M. Asquith a été blessé aux Dardanelles le mois dernier.

* * *

Paris, 20 juin :

La Commission des finances du Sénat français, présidée par M. Peytral, a résolu de demander au gouvernement qu'il soumette à la Chambre un projet de loi suspendant provisoirement les droits de douane sur la viande congelée. Cette mesure devrait être abrogée au plus tard deux ans après la cessation des hostilités.

La nécessité d'importer de la viande congelée a été unanimement reconnue.

La Commission a demandé au gouvernement de ne pas intervenir dans les importations éventuelles.

* * *

Moscou, 21 juin :

Le „Russkoïe Slovo" annonce que le gouverneur militaire de Moscou, M. Adrianoff, a demandé à être relevé de ses fonctions et a été immédiatement remplacé par le général-major Sofotareff.

Le même journal dit que l'administration municipale de Riga, qui se servait jusqu'à présent de la langue allemande, a remplacé celle-ci par le russe.

A Dorpat, la corporation Teutonia a été dissoute.

* * *

Londres, 22 juin :

A la Chambre des Communes, le chancelier du Trésor, M. Mac Kenna, a annoncé un emprunt de guerre d'un montant illimité. L'emprunt sera émis au pair et portera 4 1/2 p. c. d'intérêts.

* * *

Lyon, 21 juin :

On mande de Paris au „Progrès" :

Le ministre de la guerre a répondu, à la demande de la Ligue des Droits de l'homme, que la publication officielle des pertes françaises ne semble pas nécessaire provisoirement. Le public ne montre aucune impatience, et la publication prématurée de ces listes ne pourrait, dans les circonstances actuelles, qu'avoir pour résultat d'amener des commentaires déplacés.

* * *

Le Havre, 22 juin :

Lundi après-midi, un incendie s'est déclaré dans les entrepôts du Havre. Deux bâtiments contenant 12,700 balles de coton ont été détruits. Les dégâts représentent plus de 1 million de francs.

* * *

Rome, 20 juin :

Hier a eu lieu à Rome un conseil des ministres. Le ministre de la guerre et celui de la marine ont fait rapport sur la situation des armées de terre et de mer.

M. Zuppeli, ministre de la guerre, rentrait d'une visite faite au front.

* * *

Pétrograd, 21 juin :

Les journaux de Pétrograd enregistrent le bruit que M. Sassonow, ministre des affaires étrangères, donnerait incessamment sa démission. Son successeur serait M. Tscharykow.

* * *

Lunéville, 21 juin :

Par suite de la destruction d'Embermenil, les habitants qui restaient encore dans cette localité l'ont abandonnée.

* * *

Pétrograd, 21 juin :

Mardi dernier, un grand conseil de guerre s'est réuni à Tsarskoïe-Selo, sous la présidence du Tsar. Il s'est occupé de la défense de Lemberg. Le grand-duc Nicolas-Nicolaïéwitsch n'était pas présent.

* * *

Pétrograd, 21 juin :

Le gouvernement a convoqué les chefs de tous les partis politiques de la Douma, à l'exception des socialistes révolutionnaires, à une réunion qui se tiendra au ministère de l'intérieur le 26 juin. Les socialistes modérés assisteront à cette réunion.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 22 juin. — Communiqué de midi :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Sur la rive ouest du canal, au nord-ouest de Dixmude, nous avons repoussé des attaques ennemies dirigées contre trois fermes que nous occupons. Au nord d'Arras, hier encore, il y a eu surtout des combats d'artillerie. Une attaque d'infanterie française a été repoussée vers minuit dans le Labyrinthe au sud de Neuville. En Champagne, à l'ouest de Perthes, après avoir fait sauter plusieurs fourneaux de mines, nous avons avancé nos positions. Sur les Hauts-de-Meuse, les corps à corps ont duré toute la journée au milieu d'une violente canonnade. Ce matin, vers 3 heures, nous avons contre-attaqué et rejeté l'ennemi presque complètement de nos tranchées en faisant 130 prisonniers. Près de Marchéville, nous avons repoussé aisément une petite attaque ennemie. A l'est de Lunéville, près de Leintrey, il y a eu de nouveaux combats d'avant-poste. Dans les Vosges, nous avons changé intentionnellement nos positions et, sans être inquiétés par l'ennemi, nous les avons reportées sur la rive est du Fecht, à l'est de Sondernach. Au Hilsenfirst, l'ennemi ayant encore attaqué, a de nouveau subi des pertes sensibles. Nos aviateurs ont lancé des bombes sur le port d'aviation de Courcelles, à l'ouest de Reims. A Bruges et à Ostende, l'ennemi a jeté des bombes qui n'ont causé que des dégâts sans importance militaire.

Théâtre de la guerre à l'Est.

La situation n'a pas changé.

Théâtre de la guerre au Sud-Est.

Au nord et à l'ouest de Lemberg, les combats continuent. Les Russes ont été obligés d'abandonner cette nuit leurs positions à l'ouest de Zolkiew. Depuis le début de notre dernière offensive dans la région de Przemysl et de Jaroslau, le 12 juin, les troupes allemandes et le corps d'armée austro-hongrois qui combat dans leurs rangs ont capturé 237 officiers et 58,800 soldats russes, 9 canons et 136 mitrailleuses.

* * *

Vienne, 22 juin. — Communiqué officiel de 1 h. 15 de l'après-midi :

Les troupes alliées ont réussi à s'emparer des positions avancées russes à l'ouest et au nord-ouest de Lemberg.

* * *

Berlin, 21 juin (Officiel) :

Le 20 juin, un de nos sous-marins a attaqué, à environ 100 milles marins à l'est de Firth of Forth, un croiseur cuirassé anglais qui semblait appartenir à la classe „Minotaur". La torpille a touché le navire. Toutefois, le sous-marin n'a pas pu observer le résultat de son tir.

* * *

Vienne, 22 juin. (Communiqué d'hier) :

Front russe.

Les troupes alliés qui poursuivent les Russes sont arrivées devant Zolkiew, près de Lemberg et au Szczorek au sud de Lemberg. Les forces russes défendant cette ligne sont attaquées partout. L'ennemi se maintient sur le Dniester près de Mikolajow et de Zydaczow. Au sud-ouest de Potok et de Zloty, près de Zaleszczyki et dans le territoire-frontière de Bessarabie, des troupes de l'armée de Pflanzer ont repoussé de violentes attaques des Russes en leur infligeant des pertes énormes. Sur le restant du front du nord-est, pas de changement.

Front italien.

Dans la nuit du 20 juin, nos braves troupes ont de nouveau repoussé deux attaques près de Plava. Un officier italien tenant un drapeau blanc s'est présenté avec un clairon devant notre position pour transmettre une demande du commandant de brigade. Ces deux Italiens n'ayant pas le pouvoir écrit les accréditant comme parlementaires ont été arrêtés et faits prisonniers. Dans la région au nord-ouest du Krn, l'ennemi a été rejeté de sa position sur la croupe de la montagne. Des détachements du régiment d'infanterie des Honvéds de Debreczin se sont particulièrement distingués à cette occasion. Notre grosse artillerie participe avec succès aux combats de montagne. Sur la frontière de Carinthie, l'ennemi a continué à attaquer vainement dans la région à l'est du Plöcken. Dans la région-frontière du Tyrol, il n'y a rien eu d'important. La canonnade de la grosse artillerie italienne contre nos fortifications ne produit aucun effet. Le 19 juin, un de nos torpilleurs a canonné efficacement les tanks et les installations maritimes de Monopoli. Nos hydro-avions ont bombardé et endommagé les gares de Bari et de Brindisi.

Front des Balkans.

Il n'y a rien eu à signaler les jours derniers.

* * *

Constantinople, 21 juin. — Le quartier-général mande :

Sur le front des Dardanelles, il y a eu hier de faibles canonnades et fusillades près d'Ari-Burnu. Près de Sedd-ul-Bahr, vers midi, une attaque ennemie dirigée contre notre aile gauche a échoué sous notre feu. L'ennemi a dû regagner à la hâte ses tranchées en subissant de fortes pertes. Ce matin, il a attaqué tout notre front de Sedd-ul-Bahr et a été également repoussé. Nos batteries de la côte d'Anatolie ont canonné de nouveau avec succès des contre-torpilleurs et des dragueurs de mines de l'ennemi ainsi que son artillerie, ses convois, ses dépôts de munitions, ses hangars d'aéroplanes ; elles ont détruit un avion et en ont endommagé un autre. Les aviateurs ennemis ont lancé alors sur ces batteries plus de 30 bombes qui n'ont pas causé de dégâts. Sur les autres fronts, la situation n'a pas changé.

Communiqués des armées alliées

Paris, 20 juin. — Communiqué officiel de 15 heures :

Il n'y a rien à ajouter au communiqué d'hier soir.

* * *

Paris, 20 juin. — Communiqué officiel de 23 heures :

Au nord d'Arras, nous nous sommes rapprochés du nord-ouest du village de Souchez. Le combat d'artillerie a continué violemment.

A l'ouest de l'Argonne, nous avons repoussé une violente attaque ennemie et fait des prisonniers.

Sur les Hauts de Meuse, nos troupes ont attaqué dans le secteur de la tranchée de Calonne et ont enlevé deux lignes ennemies, en faisant soixante-dix prisonniers, dont deux officiers.

En Lorraine, près de Reillon, nous avons enlevé un centre de résistance allemand. Nous avons repoussé deux contre-attaques ; une troisième nous a fait reculer temporairement ; toutefois, nous avons reconquis la position. Une quatrième contre-attaque a été arrêtée par notre feu. Nous avons fait une cinquantaine de prisonniers.

Notre offensive dans la vallée de la Fecht continue; nous avons fait des progrès et des prisonniers.

* * *

Rome, 20 juin. — Officiel du grand quartier général :

Le temps pluvieux et le brouillard ont entravé et ralenti les opérations dans la partie montagneuse du théâtre de la guerre. Cependant, il nous a été possible, dans la région du Krn, de compléter et de renforcer notre occupation par la prise de positions qui dominent les environs de Clezzo.

Sur l'Isonzo, nous avons repoussé deux contre-attaques ennemies entreprises à la faveur de la nuit contre les positions que nous avons récemment conquises autour de Plava.

Le 18 juin, au soir, un avion ennemi a laissé tomber des bombes sur un train ambulancier sortant de la gare de Cormons. Le machiniste a été blessé et il y a eu quelques dégâts matériels.

* * *

Pétrograd, 19 juin. — Officiel du grand état-major général :

Dans la région de Shawlen, pas de changements.

A l'ouest du Niémen, le 17 et le 18 juin, de faibles attaques allemandes faites dans la direction de Suwalki et de Kalwaria ont été repoussées.

Dans la région de l'embouchure de la Rawka, l'ennemi qui, dans la soirée du 17 juin, avait pris l'offensive, a été repoussé partout après minuit.

Dans la Galicie, sur le front du Tanew, il s'est livré des combats d'avant-postes.

Dans la direction de Rawa-Russka, dans les secteurs de Nowina et d'Ulicko, il y a eu des combats pendant la nuit du 17 au 18 juin.

Sur le front Kamienobrod-Grodek-Komarno, le 17 juin, des avant-gardes ennemies ont essayé de se frayer un passage à travers les lacs ; ils ont été rejetés. Le combat l'artillerie et les fusillades continuent.

En aval de Nizniow, près des villages de Horyhlady et de Dolina, l'ennemi a jeté l'importantes forces au-dessus du Dniester. Nous avons repoussé toutes les tentatives qu'il a faites pour déboucher des courbes profondes du Dniester près des villages de Koropiec et de Snowidow.

Entre le Pruth et le Dniester, le combat acharné a continué le 18 et le 19 juin. Près du village de Belamutowka, nous nous sommes emparés de huit mitrailleuses.

* * *

Pétrograd, 20 juin. — Officiel de l'état-major de l'armée du Caucase :

Une tentative faite par les Turcs pour passer à l'offensive contre le flanc droit de nos troupes, dans la direction côtière, a été enrayée.

Dans la direction de Malashgert, il y a eu, à l'ouest d'Aknlat, un combat de cavalerie contre les Kurdes.

Escarmouches d'infanterie peu importantes dans la région de Van.

Dépêches Diverses

Paris, 20 juin :

Un accord est intervenu entre M. Millerand, ministre de la guerre, et M. Paté, député rapporteur du projet de loi Dalbiez, au sujet d'un nouveau texte à présenter à la Chambre.

* * *

Chiasso, 21 juin :

Environ 10,000 civils italiens, résidant en Autriche, ont été renvoyés en Italie à travers la Suisse.

LES OBUS
sur les champs de bataille

Que faut-il penser du fait de ramasser sur les lieux d'un combat, pour se les approprier, les multiples objets qui y sont restés après le départ des belligérants ?

Nous ne considérerons, bien entendu, que le matériel de guerre, abstraction faite des objets constituant ou ayant constitué la propriété privée d'un combattant (argent, bijoux, etc.).

Nous supposons donc que nous nous trouvons en présence de matériel de guerre abandonné par les troupes : ce matériel était la propriété de l'Etat, qui l'utilisait par l'intermédiaire de ses armées.

L'Etat, depuis le délaissement de ces objets par ses troupes, peut-il encore en être considéré comme le propriétaire ?

La réponse est négative; en effet, le propriété d'objets mobiliers se manifeste par la possession même de ces objets, et dès l'instant où l'on ne peut plus en disposer, on ne peut prétendre sur eux à un droit de propriété quelconque. Cette question a été toutefois très discutée et le grand jurisconsulte Merlin notamment, était d'avis que le propriétaire d'un objet mobilier n'en était pas dépossédé par cela seul qu'il l'avait perdu : „Pour cesser, dit-il, (Rep. vo. VOL sect. I n° 9 3°) de posséder une chose, il ne suffit pas de ne plus la détenir corporellement, il faut encore ne plus vouloir la posséder."

Nous nous en tiendrons, quant à nous, à l'opinion générale, avec d'autant plus de raison que l'armée, dans de nombreux cas, aura abandonné son matériel sans esprit de recouvrement.

C'est ce que l'on a appelé les épaves de guerre.

Les épaves en général ont vu leur sort réglementé par l'ancien droit et ensuite par le Code civil actuellement encore en vigueur.

Il ne faut pas les confondre avec :

1° Les trésors, qui sont des objets cachés ou enfouis ;

2° Les biens vacants ou sans maîtres, dont personne ne réclame et ne réclamera à l'avenir la propriété, leurs titulaires n'existant plus, et qui sont, pour cette raison, attribués à l'Etat (articles 539 et 713 C. C.).

3° Les „biens sans maîtres" proprement dits, ou „res nullius" en droit romain, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à tout le monde, comme l'eau de la rivière, le moineau franc, etc., ceux-ci appartiennent au premier qui se les approprie en fait.

Quant aux épaves, elles ne rentrent dans aucune de ces trois catégories; ce sont des objets abandonnés par un maître momentanément inconnu. (Art. 717 du C. C.)

A qui appartiennent-elles ?

Ici encore a surgi entre les jurisconsultes une grande controverse, les uns les attribuant à l'Etat, les autres, qui sont majorité, à celui qui les trouve (inventeur) les premiers assimilant les épaves aux choses vacantes, les seconds les considérant comme „biens sans maîtres".

Selon la première opinion, les épaves devraient donc être rassemblées par la police, les agents de la voirie, etc., et être remises au receveur des domaines pour être soit conservées, soit vendues par leurs soins.

Il n'en est rien.

En pratique, la seconde opinion a prévalu : l'Etat a généralement renoncé à revendiquer les objets dont s'agit, notamment à raison des difficultés auxquelles il se serait heurté auprès des particuliers habiles à cacher leurs trouvailles.

Les épaves de guerre reviennent à ceux qui les trouvent.

Ceux-ci ne courent donc aucun risque sérieux de poursuites pénales en se les appropriant.

Ils ne commettent ni un vol ni un cel frauduleux.

Voler, c'est s'emparer dans une intention frauduleuse bien déterminée, d'une chose qui ne vous appartient pas.

Celer, c'est retenir et disposer à son profit d'une chose trouvée appartenant à autrui.

S'il ne peut être question de vol pour la raison que les épaves de guerre ne sont pas matériellement soustraites à leur propriétaire, mais seulement ramassées à l'endroit où elles ont été abandonnées, on peut toutefois se demander si le fait ne présente pas tous les caractères du cel. dans les cas où il s'agirait d'objets de valeur, demeurés intacts et sur lesquels l'Etat, momentanément obligé de les abandonner par force majeure, n'aurait renoncé à aucun de ses droits de propriété ?

Bien qu'il y ait fort peu d'exemples de poursuite dans des cas semblables, le public iera bien de se défier.

Il ne pourra se tirer d'affaire qu'en apportant la preuve qu'il ne détient et n'a jamais voulu détenir l'objet qu'en qualité de dépositaire, sauf à le restituer en temps utile à son véritable propriétaire.

Quant aux objets ayant appartenu en propre aux combattants, il ne fait pas de doute qu'ils ne peuvent jamais être considérés comme épaves de guerre et que leur appréhension par un tiers devrait donner lieu à poursuite et à condamnation.

Il a été jugé — et nous terminerons par ces deux décisions judiciaires — que le fait par un militaire de s'approprier frauduleusement, sur un champ de bataille, une somme d'argent appartenant à un propriétaire inconnu, constitue un vol. (Suppl. Dalloz, vol. 34.)

... Que le fait d'un individu de s'être emparé de voitures (appartenant à des particuliers) que des troupes françaises en retraite avaient dû abandonner, constitue un vol, alors même qu'il serait établi que cet enlèvement aurait été toléré par les troupes ennemies venues dans la localité pour l'occuper, si d'ailleurs cette appropriation a été faite dans une intention frauduleuse. (Angers, 14 mars 1871, D. P., 72-II-163.)

P. DOSIN, avocat.

PETITE GAZETTE

LA SAINT-JEAN

Voici l'époque où tout journal qui se respecte et se flatte de tenir ses lecteurs au courant de l'actualité, leur présente une chronique sur les feux de la Saint-Jean. Nous n'aurons garde de manquer à ce devoir. Si la matière en a été traitée déjà un peu par tout le monde et à tous les points de vue, elle est néanmoins d'une telle richesse qu'on y peut toujours faire des découvertes.

Et tout d'abord, dans nos campagnes, il n'est pas de saint plus populaire que le héros de l'opéra fameux de Massenet, „Hérodiade". Depuis la conversion de nos pères au christianisme, le Baptiste a donné son nom au tiers au moins des enfants mâles nés en Belgique ; plus de cent églises lui sont consacrées ; une foule de corporations, de sociétés, d'hôpitaux surtout l'ont choisi comme patron. C'est qu'on lui attribue le pouvoir miraculeux de guérir les maux de tête, les convulsions, l'épidémie — appelée communément le „mal Saint-Jean" — de préserver des cauchemars et, par une étrange interprétation de la parole biblique „Vox clamantis in deserto", de rétablir en leur intégrité première les organes vocaux délabrés.

Une foule d'usages bizarres, de croyances superstitieuses se rattachent à la fête de ce saint, qui doit en partie sa popularité à ce fait que l'Eglise commémore sa nativité le 24 juin, c'est-à-dire à l'époque du solstice d'été. Dans la lointaine perspective des temps, on voit que les hommes ont toujours réglé leur existence d'après les phénomènes astronomiques et en premier lieu naturellement d'après l'ascension et la déclinaison du soleil, astre bienfaisant par excellence, source de lumière et de chaleur, suprême dispensateur de la vie. Les solstices et les équinoxes étaient dans toutes les religions naturistes l'occasion de grandes festivités, trop enracinées dans les mœurs pour qu'on songeât à les abolir, et qui se perpétuèrent dans le culte nouveau en perdant simplement leur signification primitive. Les feux qu'on allumait au solstice d'été à la gloire du dieu-soleil continuèrent à brûler en l'honneur de saint Jean; ceux qui célébraient le solstice d'hiver furent mis au compte de saint Martin, dont la fête tombe presque à cette époque.

Ces feux de la Saint-Martin doivent être rapprochés en effet de ceux de la Saint-Jean : ils étaient comme une dernière protestation contre le règne des ténèbres qui allait être vaincu par le retour du dieu-enfant, le jeune soleil.

Les feux de la Saint-Jean ont été longtemps chez nous plus qu'une fête : une institution. Dans nulle de nos villes, dans nulle de nos campagnes, on n'aurait manqué, dans la nuit du 23 juin, de faire flamber le tas d'herbes ou de fagots traditionnel. Le clergé venait le bénir en grande pompe avant qu'on y mît le feu. Des danses avaient lieu à l'entour, et c'était à qui recevrait le baptême de la fumée en y plongeant la tête, ou s'emparerait d'un tison qu'on gardait en un coin du logis comme un précieux talisman.

Dans un certain nombre de nos villages, ces superstitions renouvelées des temps païens subsistent encore; ici, on ne doute pas que le tison ne préserve son propriétaire de l'incendie, ailleurs, qu'il ne protège contre la foudre. On éteignait souvent les foyers dans les habitations pour les rallumer avec une branche ardente empruntée au bûcher sacré. On jetait dans les flammes toutes sortes de fleurs et d'objets, des anneaux, des croix, des ossements, et même — détail barbare — des animaux vivants, de malheureux chats notamment, des coqs, des renards. Les chats ont toujours joui de temps immémorial d'une très mauvaise réputation. Leurs habitudes de vagabondage nocturne les avaient fait consacrer aux ténèbres et donner comme satellites à la déesse de la mort ou de l'hiver, dont ils étaient supposés tirer le char. Il semblait naturel qu'on immolât les favoris de cette divinité, ennemie du soleil, à l'approche du printemps et de l'été. Plus tard, les idées changèrent ; mais le cruel auto-da-fé de chats n'en persista pas moins, sous prétexte que ces coureurs de gouttières, hôtes ordinaires du sabbat, passaient auprès de nos excellents ancêtres pour prêter leur figure au diable, aussi bien qu'aux sorciers, dans leurs expéditions nocturnes.

Nos vieux chroniqueurs rapportent en maints endroits combien la coutume des feux de la Saint-Jean était en vogue à Bruxelles, autrefois. Mais où sont les feux d'antan ?... Chaque rue associait tous ses habitants (et là se retrouve notre besoin de sociabilité, cet instinct qui nous fait nous grouper en „chochetés" de tous genres) pour construire un bûcher plus magnifique que celui organisé par les rues voisines. On le parait de guirlandes en papier, de fleurs, d'images bénites ou non, de grains d'encens empruntés au cierge pascal, tout cela disposé avec ce faste que le génie d'un Rubens porta au plus haut degré, mais dont témoignaient alors les plus minces de nos artistes. On en trouve la preuve dans les ouvrages qui nous sont demeurés de quelques béguines et de quelques ornemanistes d'un talent aussi enfantin que peu digne d'être connu.

Il était de règle qu'on suspendît au-dessus du bûcher, au moyen d'un système de cordages et de poulies semblable à celui employé pour suspendre les lanternes, une énorme couronne de feuillage et de fleurs dont, dès le matin, les enfants du quartier, en longues bandes de galopins, avaient été chercher les éléments dans les champs tout proches alors des remparts, vers les portes de Namur, de Hal, du Rivage, ou dans les venelles nombreuses et bordées de jardins qui avoisinaient l'église du Finistère.

Ces fleurs, toutes pleines de la force du soleil, étaient un des grands fétiches de bonheur du jour de la Saint-Jean. Leur puissance magique se doublait d'avoir été roussies ou rôties par les flammes du bûcher rituel. On sait que le nom de ces plantes, si nombreuses qu'elles ont donné naissance à la locution proverbiale „toutes les herbes de la Saint-Jean", formait en quelque sorte le répertoire de la botanique populaire. Il va sans dire que, soit que la bonne tradition se soit perdue très tôt, soit — ce qui est probable — que chaque pays, chaque contrée recherchât pour symbole des plantes différentes, les listes bien souvent n'en concordent pas. Il en est toutefois de si significatives qu'elles se rencontrent dans toutes.

De ce nombre sont „la rose", fleur par excellence, flamme et sang de la terre ; l'„achillée ou mille-feuilles", guérissant les blessures ; le „mille-pertuis ou chasse-diable", qui, croyait-on, pouvait retenir le Malin — jugé bien naïf — aux mille petits trous figurés dans ses feuilles et ses pétales : „le thym et le serpolet", à la chaude fragance ; „la reine-des-prés", qui fait onduler sur la prairie en fleurs comme l'auréole même du Baptiste ; „le coucou", déchiré en lambrequins roses ; „le coquelicot" flamboyant ; „la nielle" violette où semble rêver le regard de Jésus ; „le bluet", mirant l'azur même de la voûte céleste et guérissant les yeux bleus comme lui ; bref, toutes les plantes capables de verser un baume sur les plaies humaines de par la grâce significative du soleil-roi !

Dans nos grandes villes, ces feux de la mi-été, ces grands feux, auxquels on s'était borné à donner une appellation chrétienne, ont disparu depuis un siècle ; mais dans les campagnes, en Flandre et en Wallonie, l'usage antique s'en est conservé et n'est pas encore prêt de se perdre.

LES ABUS

Depuis quelques jours, on a commencé la chasse aux fraudeurs de l'œuvre du chômage; ils paraissent être nombreux. Dans une seule maison, à Ixelles, on a constaté qu'il y avait trois ouvriers qui travaillent régulièrement et qui touchaient l'indemnité de chômage; l'un des trois ouvriers gagne 36 francs par semaine. Inutile de dire que l'indemnité leur a été retirée.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Un lecteur liégeois nous fait l'amabilité de nous envoyer une copie du diplôme que la ville de Liége remit en 1870 aux élèves de ses écoles en place de livres de prix.

— Il ne faut pas, nous dit-il avec beaucoup de raison, que des élèves studieux soient privés de toute récompense. Ce diplôme, établi sur papier simple, indique à la fois les succès scolaires de l'élève et sa participation à une bonne action."

Voici la copie du diplôme :

Ville de Liége. Ecoles primaires communales.
Année scolaire 1869-1870.

Un prix général est décerné à l'élève... de la ... division de l'institut communal du Sud.

Liége, 13 août 1870.

Le secrétaire communal, J. Fallize. — Le bourgmestre, F. Piercot.

Le Collège des bourgmestre et échevins, déférant aux désirs généreux des élèves des écoles communales, décide d'accorder aux familles nécessiteuses des miliciens rappelés sous les drapeaux la somme de 5,000 francs destinée à l'acquisition des prix.

Un certificat sera délivré aux élèves en témoignage des prix qu'ils ont mérités.

Liége, le 6 août 1870.
Par le Collège :
Le secrétaire communal, V. Fallize. — Le bourgmestre, F. Piercot.

Les maux de dents les plus terribles sont arrêtés, coupés, tués par le DENTOGÈNE. Le flacon de DENTOGÈNE, fr. 1.25, toutes pharmacies. 23343

« MIEKE RASKE » ET SES COLONS

Mieke Raske, de la rue du Forgeron, à Schaerbeek, a une maison peinte en rose, avec une chaise de chaque côté de la porte, pour elle et quelqu'un de la famille. C'est spectacle d'aisance.

Mieke Raske loue un terrain attenant à sa ferme, à raison de cinq francs par mois et par locataire, à des gens qui portent leur maison avec eux. Quand deux forains se rencontrent, à Auderghem, à Boitsfort, à Forest, l'un demande à l'autre :

— Où est-ce que tu vas, l'hiver ?

— Chez Mieke Raske, répond l'autre.

En août dernier, quand nos campagnes sont devenues inhospitalières, nos forains sont rentrés tout de suite à leur quartier d'hiver. Ils se sont retrouvés chez Mieke Raske ; ils forment là un petit village d'une trentaine de roulottes.

Depuis que nos forains crèvent la misère sur son terrain, Mieke Raske a changé de surnom ; le nouveau signifie : „le cheval qui ronge la mangeoire — bien qu'il sache qu'il n'y a rien dedans". Petite vengeance innocente de locataires.

Mieke Raske a rendu des services ; elle vend du charbon ; sa maison a la réputation d'avoir été une petite ferme avant d'être une entreprise de „gens qui font le charretier", et quand le printemps est venu, les forains lui ont dit :

— Mieke Raske, comment plante-t-on les pois, les haricots, les pommes de terre?...

Alors, ils ont retourné la terre, fait des carrés auprès de leurs roulottes, utilisé les terrains vagues, et dans les petits trous — en quoi s'est résumé tout le cours d'horticulture maraîchère de Mieke Raske — les forains ont mis les petits pois, les haricots, les pommes de terre. Tout a poussé, tout pousse, maigriot, mais c'est du légume tout de même !

Un forain grimpé sur sa locomobile, et qui, en temps ordinaire, vend de la force motrice aux cinémas pour leur dynamo, dit que c'est de la culture potagère pour s'amuser, ces mouchoirs de poche ! En causant, il continue de graisser sa machine et de la peindre ; il l'entretient à frais, depuis l'hiver, et pour donner de l'exercice à ses organes, il l'a fait fonctionner deux heures dimanche dernier, ce qui lui a coûté quatre francs de charbon ! Il n'est pas content: il devrait être à cette époque de l'année à Hornu.

Le philosophe, le lettré de la bande, et aussi l'apôtre bon cœur qui parle pour tous, est en ce moment sur le devant de sa maison roulante, au milieu de la vaisselle et dans une paire de sabots neufs. Il a rappliqué d'Anderghem l'an passé ; sa femme a un tir à la carabine Flobert et un jeu de flèches genre vogelpik ; lui, il est clown.

Il s'étonne avec bonhomie de ne rien voir venir des bonnes provisions américaines, ni de la commune, ni d'aucune œuvre, comme si, dit-il, les forains étaient en dehors de tout, des proscrits.

— Cependant, dit-il, nous avons des fils à la guerre, des frères !

Les enfants de la bande foraine vont à l'école chez le Père Remy ; d'autre part, un religieux de Saint-Vincent de Paul, un beau moine, la corde aux reins, et que le hasard me fait précisément rencontrer sur la route, leur fait de temps en temps des visites.

Ils n'ont pas la soupe communale gratuite. On leur objecte qu'ils sont des commerçants. Honneur mince pour en vivre ! Quand ils demandent du travail, on leur répond qu'ils s'adressent à leur commune d'origine.

Tout en causant, j'avise un „endroit" dont le délabrement nègre m'intéresse: c'est une sorte de poulailler dont il ne resterait que les montants, et une porte, absolument inutile. Je vois trois tonneaux, à demi enfoncés en terre. Ce ne sont pas les tonneaux des Danaïdes, au contraire, ce qu'on y met a le tort d'y rester... Les mouches elles-mêmes fuient ces récipients. Le soleil, sans discrétion, pénètre à plein entre la demi-douzaine de montants debouts qui ont supporté jadis un toit et les cloisons de planches.

Le clown m'explique :

— La cahute était très bien.

— Alors ?

— Eh bien, le „pauvre" est venu. On a pris un doigt de bois pour faire du feu ; puis un pied ; quand on n'a rien, l'hiver! Petit à petit, toutes les planches y ont passé, même deux portes ; il y en avait trois !

Nos forains ne seront pas rancuniers. En temps ordinaire, ils prêtent leur concours aux fêtes de charité. On ne leur rend pas la pareille ! Et après la guerre, ils prévoient que pendant longtemps on leur demandera encore fréquemment des concours gracieux.

Ce qu'ils n'admettent pas volontiers, c'est qu'on ne leur renvoie pas les arrhes versées avant la guerre, par les uns à lines, par d'autres à Louvain, à Mons, dans les villes où ils devaient se rendre.

Un verdier robuste, recueilli jadis mourant dans une rigole par le clown pitoyable, sautillait près de lui dans une petite cage.

— Il est heureux, dit-il. Quand on n'aura plus d'argent pour acheter de la graine, pour lui aussi ce sera la guerre !...

Cachets en caoutchouc, gravure sur métaux, J. Van Wilder, Vieux Marché-aux-Grains, 65, Bruxelles. 4050

ON RÉCLAME...

Des habitants des rues du Jardinier et Houzeau, à Molenbeek, sont fort mécontents de l'administration communale. L'état de malpropreté d'un de ces terrains qu'on dénomme vagues et sis au coin de ces rues excite la colère de lecteurs qui nous disent:

— Dès que le vent souffle un peu, pénètre dans les maisons une véritable peste qui provient, sous l'action des rayons du soleil, des tas de résidus de cuisine, détritus divers et autres immondices qui s'y trouvent amoncelés ! Ne pourrait-on faire enclore ce terrain, l'entourer d'une palissade, ainsi que cela se pratique partout ailleurs, car les grandes chaleurs occasionneront certainement des épidémies si l'on ne remédie de suite à cet état de choses. C'est, du reste, une question d'hygiène qui intéresse la santé de tout un quartier..."

Soumis à la bienveillante attention de MM. les édiles de Molenbeck.

LA MENDICITÉ ET L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le nombre des mendiants et des secours semble augmenter à mesure que se multiplient les œuvres charitables et que s'accumulent les efforts de leurs promoteurs. Quand nous disons, les mendiants, nous sommes loin de désigner exclusivement les pauvres et les malheureux. Il y a entre les deux castes toute la distance qui sépare la souffrance innocente de la paresse et de l'exploitation.

Mais le mendiant professionnel, et pas davantage son homonyme malheureux et digne, ne sont des créations modernes ou des produits nouveaux importés par la guerre actuelle : l'un et l'autre apparaissent inévitablement pendant toutes les périodes de calamité publique. Cependant, si la misère vraie a donné naissance aux premiers instincts de solidarité, si elle a fait éclore les premières institutions de bienfaisance, la mendicité professionnelle en est immédiatement devenue la résultante.

Et cela est tellement vrai qu'aussitôt en regard de la réglementation des associations de bienfaisance, il a fallu édicter des lois sévères contre l'exploitation outrée de la charité publique.

Il faut remonter à l'aurore du XIe siècle pour trouver la première institution laïque de bienfaisance. Elle est désignée, dans l'histoire, sous le nom de „Tables du Saint-Esprit" et s'est organisée à une époque de détresse profonde. Rodolphe Glaber, moine de Cluny, la décrit en ces termes:

„Trois années de stérilité avaient produit une famine épouvantable qui désolait la Belgique, la France et l'Allemagne (1045). Les habitants de certaines contrées arrêtaient les voyageurs qui fuyaient devant le fléau; ils les massacraient, les dépeçaient et dévoraient ces horribles débris. Afin d'assouvir leur faim, les uns attiraient les enfants dans les lieux écartés en leur montrant une pomme ou un œuf et égorgeaient sans pitié ces innocentes créatures ; d'autres, à la faveur des ombres de la nuit, se glissaient dans les cimetières et déterraient les cadavres pour en dévorer les restes infects."

De 1125 à 1126, à la suite d'un hiver extrêmement rigoureux, une nouvelle famine sévit en Flandre. On sait comment Charles-le-Bon protégea les malheureux contre les accapareurs infâmes, et les annales des monastères rapportent, d'autre part, que l'abbaye d'Averbode distribuait, à certains jours, du pain et de la bière à plus de mille pauvres des environs.

Mais la mendicité frauduleuse s'essayait peu à peu au métier et s'accrut bientôt au point de devenir une calamité publique dès la fin du XIIIe siècle. La „Cour des miracles" dont parlent les chroniqueurs, n'était en somme qu'une école où l'on éduquait les faux aveugles et les faux infirmes.

Emue d'aussi nombreux excès la maison de Bourgogne fit passer l'administration de la bienfaisance des mains du clergé en celles des magistrats communaux. Un rescrit de Philippe-le-Bon, en 1457, décide que l'administration des „Tables du pauvre" appartient à la loi.

Les abus étaient tels que Léon Vivès, savant espagnol établi en Belgique, proposa à certain moment l'interdiction absolue de la mendicité et la concentration des services de la bienfaisance publique.

Après avoir rencontré une opposition assez vive. Charles-Quint confia définitivement l'administration des secours publics aux pouvoirs communaux, le 7 septembre 1531 et ceux-ci portèrent, dès lors, des dénominations diverses : bourse commune, suprême charité, chambre des pauvres.

Il fallut cependant les sanglantes querelles du XVIe siècle pour aboutir au maximum d'indigence. Mirguet donne, à ce sujet, des chiffres effarants : à l'époque de Marie-Thérèse, on compte 100,000 pauvres sur une population de 700,000 habitants en Flandre ; Bruges évalue à 14,000 sur 30,000 le nombre des habitants assistés ; Gand à 12,000, et Liége à 9,000.

Marie-Thérèse mit en œuvre toutes les ressources de sa haute sagesse pour faire renaître l'agriculture et, notamment, elle exempta du service militaire tous les ouvriers agricoles, supprima ou réduisit les impôts frappant les cultivateurs ; fixa l'étendue maxima des exploitations agricoles et créa les petites cultures dans le but d'y intéresser le plus de monde possible.

Une ère plus prospère succède heureusement à ces temps troublés et la Belgique connaît le bien-être et la tranquillité. Si les salaires des ouvriers ne sont pas très élevés, la nourriture, le logement et le chauffage sont, en revanche, à des prix extrêmement bas. Ainsi s'établissait le prix des choses les plus usitées :

La livre de viande, fr. 0.36 ; de beurre, de fr. 0.54 à 0.62; de pain extra, fr. 0.14; de pain ordinaire, fr. 0.12 ; de café, fr. 1.50. Le litre de bière, fr. 0.15 ; les 100 kilos de houille, fr. 1.50.

Aussi, toute proportion gardée et en comparant scrupuleusement les deux époques, nous pouvons conclure à plus de prospérité et de bien-être réels au XVIIIe siècle que de nos jours.

Mais il était réservé à la Révolution française d'établir sérieusement et sur des bases solides, le droit du pauvre et la contribution du riche. La Constitution de 1793 contient l'article suivant : „Les secours publics sont une dette sacrée ; la Société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler." Une commission centrale dirigea les bureaux cantonaux jusqu'à la fin de 1822. Ils furent remplacés, par ordre du roi Guillaume, par un bureau de bienfaisance institué dans chaque commune et par l'organisation de dépôts de mendicité.

Nous ne parlerons pas des innombrables institutions de charité de l'heure actuelle. Contentons-nous d'applaudir aux efforts unanimes des pouvoirs publics et des institutions privées ! C'est aux minutes tragiques le devoir le plus pressant, le plus immédiat, le plus impérieux. Ne nous enlisons pas toutefois. Souvenons-nous, en temps opportun, que la terre et l'effort sont les meilleures armes pour combattre la famine. Tendons toutes nos facultés vers la solution du problème difficile de l'économie sociale; travaillons de toute notre intelligence à rétablir un juste équilibre entre la production possible et la consommation nécessaire.

POUR LES PRISONNIERS

Un lecteur nous écrit :

— Dans vos correspondances de province l'idée a été émise maintes fois de voir prélever un pourcentage sur les traitements des fonctionnaires, employés, instituteurs, etc., qui sont payés intégralement, et ce au profit de l'alimentation.

D'autre part existe dans plusieurs communes, notamment à Liége, à Waremme, etc., l'œuvre de l'Alimentation pour les prisonniers, qui envoie chaque mois, à chaque soldat belge prisonnier, un paquet de l'administration communale à laquelle il appartient. Ainsi la Ville de Liége a expédié le mois passé un colis à chacun de ses 1,285 prisonniers.

La retenue sur les traitements ne pourrait-elle être affectée à cette œuvre et être généralisée dans toutes les communes ? Ce sont ceux dont les ressources sont restées les mêmes qui ont le devoir de donner le plus : les fonctionnaires, les membres du personnel enseignant et autres ne s'opposeraient pas à l'innovation. Beaucoup d'entre eux ont touché et touchent encore des traitements, sans qu'ils aient à donner leurs cours à l'école industrielle, à l'école de musique, aux classes du soir, etc., et ceux-là donneraient l'exemple, volontiers et de tout cœur.

Il suffirait de le leur demander: même en ne prenant pas une retenue fort élevée, le total soulagerait bien des infortunes, à l'honneur des donateurs."

L'ÉTAT-CIVIL DE BRUXELLES

Résumé de la 23e semaine. — Bruxelles : 45 naissances et 55 décès ont été constatés dans la population bruxelloise, soit une natalité de 13.6 et une mortalité de 16.5 pour 1,000 habitants. La moyenne annuelle de la semaine correspondante de la période 1910 à 1914 a été de 56 naissances et de 49 décès. Le groupe des maladies contagieuses a fait 1 victime : diphtérie, 1.

Pour les faubourgs de l'agglomération bruxelloise, le total des naissances a été de 121 et celui des décès de 139, soit une natalité de 10.2 et une mortalité de 11.7 pour 1,000 habitants. La moyenne annuelle de la semaine correspondante de la période 1910 à 1914 a été de 180 naissances et de 133 décès. Le groupe des maladies contagieuses a fait 4 victimes : rougeole, 1 à Jette-Saint-Pierre, 1 à Laeken, 1 à Molenbeek-Saint-Jean; diphtérie, 1 à Ixelles.

Pour l'ensemble de l'agglomération bruxelloise (Bruxelles et faubourgs), le total des naissances s'élève à 166 et celui des décès à 194, soit un taux correspondant sur 1,000 habitants de 10.9 pour la natalité et de 12.8 pour la mortalité.

Service des vaccinations gratuites (23e semaine) : La division d'hygiène de Bruxelles a procédé à 155 inoculations vaccinales : 104 vaccinations et 51 revaccinations.

Assainissement des habitations, logements et impasses : Le nombre des inspections techniques faites dans les maisons signalées comme insalubres, pour le contrôle des travaux d'assainissement à y effectuer, est de 378.

ASSOCIATION NATIONALE DES COMMERÇANTS

L'Association nationale des commerçants, dont le siège est à Bruxelles, 40, rue de la Fourche, vient d'enregistrer son millième membre. L'extension prise par cet organisme, dont la création s'imposait, est très grande et depuis longtemps ses divers services fonctionnent à merveille.

Rappelons que les bureaux sont ouverts, tous les jours ouvrables, de 5 à 6 heures (h. b.) et qu'un secrétaire s'y tient en permanence.

L'A. N. C. met à la disposition de ses membres les divers rouages administratifs qui ont été créés. Le bureau de consultations commerciales et le cabinet d'arbitrage et de conciliation traitent journellement de nombreuses affaires.

La cotisation annuelle est de 2 francs minimum.

Le 1er juillet prochain paraîtra le premier numéro de l'organe officiel de l'Association : „L'Entr'aide commerciale".

Pour clore cette série de nouvelles disons que, par une lettre chaleureuse, émouvante de patriotisme et d'encouragement, M. Adolphe Max, bourgmestre de la ville de Bruxelles, vient d'accepter la présidence d'honneur de l'Association nationale des commerçants.

AU PALAIS DE GLACE

Jeudi prochain, 24 courant, en matinée, sera donnée une deuxième exécution de danses enfantines réglées par Mlle Alice Gollière.

A la demande générale, les trois danses de caractère et de genre, le grand succès de la matinée du 27 mai dernier, seront reprises et complétées par des steps américains et „Tricotets, Menuet et Gavotte", une chorégraphie de style exécutée par douze fillettes.

Au programme de cette matinée également : Mlle J. Verhey, pianiste; Mlle Y. Cardinael, cantatrice; Mlle M. De Vylder et M. L. Mommaerts, violoniste, qui exécuteront des œuvres de Chaminade, Missa, Silvestri, Puccini et Chopin.

AUDITION MUSICALE

Pour rappel, une audition musicale qui promet grand succès sera donnée le 24 juin prochain, à 3 heures, en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, place Royale.

On y entendra le ténor Laurent Swolfs, de l'Opéra, les barytons de Marcy et Ponzio, du théâtre royal de la Monnaie, et le violoncelliste Emile de Kuyper, qui ont bien voulu prêter à cette séance le concours gracieux de leur grand talent. M. Jean Dedecker, maître de chapelle, y prêtera également son concours.

Ces noms, autant que le choix des œuvres inscrites au programme, constituent une garantie d'intérêt incontestable.

Cette audition est organisée par le Comité international de secours immédiats aux éprouvés de la guerre.

Ce comité se permet d'avoir confiance qu'en dépit des sollicitations si nombreuses adressées actuellement à la charité, le public se montrera généreux à l'égard de la catégorie si intéressante de ses protégés.

On peut se procurer des cartes au local de l'œuvre, 4, rue Montoyer, et à l'église Saint-Jacques le jour de l'audition.

PROGRAMME

1. a) Cantilène,	Théodore Dubois.
b) Andantino, pour orgue.	Edgar Tinel.
2. Pianta della Madona, pour ténor.	C. Monteverde.
3. Largo, pour violoncelle.	B. Marcello.
4. Pie Jesu, pour baryton.	Stradella.
5. a) Prélude pour violoncelle et orgue,	Emile de Kuyper.
b) Berceuse,	Oscar Roels.
6. Panis Angelicus, pour baryton, violoncelle et orgue.	César Franck.
7. Pastorale, pour orgue.	Guilmant.
8. O Salutaris, duo pour ténor et baryton.	Flégier.
9. Le Cygne, pour violoncelle.	Saint Saëns.
10. Hosannah, pour baryton.	Granier.
11. a) Allégretto,	Aug. de Boeck.
b) Vision de Jeanne d'Arc, pour orgue.	Gounod.
12. Procession, pour ténor.	César Franck.

LA VIE DANS NOS PROVINCES

(Reproduction interdite.)

A LIÉGE

Le sieur Arthur E..., journalier, né à Liége en 1882, avait logé pendant quelque temps dans une auberge de la ville. A son départ, on s'aperçut de la disparition des literies de la chambre qu'il occupait ; il était allé les vendre chez un fripier et s'était enfui à Bruxelles. La police de sûreté de Liége prévenue vient d'arrêter le filou comme il rentrait à Liége.

— La police de sûreté a procédé à l'arrestation de la nommée Jeanne D..., née à Amay en 1892 et demeurant à Liége. Elle avait été surprise samedi par le sacristain de l'église Saint-Pholien au moment où elle avait fracturé un tronc et se préparait à en fracturer un autre. Elle a été mise à la disposition du parquet.

— Trois femmes de la rue Pierreuse s'étant disputées — c'est l'histoire hélas ! de tous les jours — il s'en est suivi un crêpage de chignon en règle, qui n'a cessé qu'à l'arrivée d'un agent de police, qui les a mises toutes trois d'accord en leur dressant procès-verbal.

— Au marché de la place de l'Université, Eugénie C..., de la rue Saint-Gilles, a été soulagée de sa sacoche contenant 30 francs.

— Une dizaine de gamins de moins de 16 ans ont été surpris par la police au moment où ils abattaient à coups de pierres les fruits des arbres du boulevard de Cointe.

— Etat civil du 21 juin 1915 : Naissances, 3 garçons et 2 filles. Décès, 4 hommes et 2 femmes.

A HUY

De notre correspondant :

LA SEMAINE HUTOISE

Jeudi 10 juin 1915. — Le service des trains de voyageurs entre Huy et Liége et entre Huy et Namur est beaucoup amélioré. Il y a chaque jour 4 départs pour Liége, à 1 h. 40, 8 h. 10, 17 h. 30 et 20 h. 10 ; 5 départs pour Namur, à 4 h. 47, 8 h. 17, 2 h. 50, 20 h. 15 et 22 h. 17. Deux trains, l'un partant de Huy pour Landen à 9 h. et l'autre de Landen pour Huy à 5 h.20, assurent le service de cette ligne.

— Pour remédier à la pénurie de monnaie dont tous nos commerçants sont affectés, la ville de Huy vient d'émettre des coupures de fr. 0.25 et 0.50 pour une somme de 5,000 francs remboursables au plus tôt le 1er janvier 1916. Ces coupures, d'un assez joli aspect, rendront de véritables services.

— Entrée en religion de Mlle de Ville, fille du notaire hutois très connu.

Vendredi 11 juin. — Vu le stock de pommes de terre restant à écouler, le Comité d'arrondissement a décidé que les comités locaux distribueront les secours aux chômeurs en bons de pommes de terre à prendre au magasin communal, à concurrence de 4 kilos par personne et par quinzaine, au prix de fr. 0.50 les 4 kilos. Cette mesure est absolument obligatoire. On doit remettre à chaque famille secourue par le fonds de chômage, autant de bons par quinzaine qu'il y a de personnes dans la famille.

— La musique de la garnison allemande donne presque journellement des concerts dans les différents quartiers de la ville.

— A l'église Saint-Pierre a eu lieu, au milieu d'une foule immense, le salut en musique célébré à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur. La chorale et l'orchestre Saint-Pierre, sous la direction de M. l'abbé Beuvens et de M. Duchesne, ont donné une exécution parfaite des divers morceaux religieux de Riga.

Samedi 12 juin. — Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture tant attendue de l'Ecole de natation. Les amateurs de pleine eau se sont retrouvés avec un plaisir visible, mais assombri par la constatation du vide que la mort a fait parmi les meilleurs adeptes du sport de la nage.

— A 9 h. ½, tous les membres de la garde civique de Huy ont été, pour la seconde fois, faire contrôler leur présence au Deutsche Meldeant, quai Dautrebande. La troisième inspection est fixée au 3 juillet.

— Le tribunal correctionnel de Huy a prononcé son jugement dans l'affaire de la dévastation de la sapinière appartenant à la famille van den Steen de Jehay ; 44 prévenus ont été condamnés à diverses peines d'amende et à 2 francs par arbre dérobé. Le préjudice causé aux propriétaires de cette sapinière est au moins de 2,500 francs.

Dimanche 13 juin. — Ouverture officielle de la pêche à la ligne. A Huy, ce sport tranquille compte énormément d'adeptes.

L'ouverture de la pêche en 1915 a été peu heureuse. Une soixantaine de pêcheurs qui, de l'aube jusqu'au crépuscule, ont pêché depuis le pont jusqu'au barrage, ont tous ensemble pris à peine trois kilos de poissons.

A Huy, la pêche en barquette est autorisée. Elle est défendue dans la province de Namur.

— Aujourd'hui, au local de la Société des cultivateurs et vignerons de Huy et environs, place Saint-Germain, et sous le patronage de celle-ci, est donnée la première leçon d'un cours de culture maraîchère. Les prochaines leçons auront lieu aux dates suivantes : 20 et 27 juin, 4, 11 et 18 juillet, aux heures habituelles. Professeur, M. V. Dejardin, professeur d'horticulture à Hannut.

Lundi 14 juin. — Rien à noter.

Mardi 15 juin. — M. le juge d'instruction L'Honneux s'est rendu à Amay et à Jehay-Bodegnée pour indaguer au sujet du pillage de la ferme Paix-Dieu. Une centaine d'individus soupçonnés ont défilé devant le magistrat qui les mettaient en présence des bourgmestre et échevins de Jehay-Bodegnée, des fermiers et du propriétaire de la ferme Vierset qui étaient intervenus lors du sac de la propriété et qui avaient été convoqués pour reconnaître les pillards; 87 d'entre ceux-ci ont été mis en prévention.

— Le prix Bastin sera décerné cette année à un jeune homme. Il en a été ainsi décidé par l'administration communale. Les postulants doivent s'inscrire avant le 1er juillet.

Mercredi 16 juin. — Le marché conserve son animation habituelle. Le nombre des têtes de bétail maigre diminue. On a constaté la présence de 440 bêtes bovines sur la place Saint-Denis. Les prix se maintiennent. Deux porcs gras et 108 gorets ont été exposés en vente. Prix toujours très élevés.

Au marché aux légumes, noté quelques prix : Pommes de terre nouvelles, 0.35 le kilo; carottes, 0.35 à 0.40; petits pois, 0.40; salade, 0.10 les 3; cerises, 0.40 le kilo; fraises, 1.00 le kilo. Quant au beurre et aux œufs, les prix demandés sont réellement exhorbitants, surtout à cette époque : fr. 1.85 à 2 fr. la livre de beurre et 3.80 à 4 fr. les 26 œufs ! Les acheteurs ont vivement protesté, mais en vain ! ! !

* * *

de la circonscription Huy-Waremme de l'œuvre „Aide et protection de l'enfance, orphelins de guerre", section du Comité national de secours et d'alimentation.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire cette institution ne vise pas que les orphelins de guerre proprement dits. Elle a pour but de venir en aide aux enfants dont la famille a disparu, est désorganisée ou est dans l'impossibilité de pourvoir à leur entretien et à leur éducation.

Cet organisme procédera de diverses manières : tantôt — et ce sera toujours son premier effort — il soutiendra les familles qui, à l'heure actuelle, ne peuvent faire face aux besoins de l'existence afin que les enfants restent au foyer familial; tantôt, quand il ne pourra en être ainsi, il cherchera pour ces enfants un placement dans une autre famille; tantôt encore, il veillera à les placer dans un asile provisoire, dans un internat, etc.

Les dossiers sont formés dans chaque commune par le comité local de secours. Ils sont examinés par le comité d'arrondissement qui les transmet au comité de la province pour avis, lequel à son tour les soumet au Comité général à Bruxelles : celui-ce décide souverainement.

Dans la circonscription Huy-Waremme ont été désignés pour diriger cette œuvre au plus haut chef intéressante :

MM. Louis Chainaye, bourgmestre de Huy; Léon Lebrun, avocat; Jean Mottin, bourgmestre de Hannut; Moisse Heptia, avocat, à Ville-en-Hesbaye.

MM. le marquis Imperiali, député; Joseph Derriks, juge des enfants, Armand Fonzoux, avocat; G. du Frontharé, avocat, à Fumal.

MM. Ch. Wauters, candidat en sciences naturelles, à Waremme; M. Antony Vanne; Tombal, secrétaire de mutualistes; Berotto, conseiller provincial, à Saint-Georges.

LES SPORTS

CYCLISME

Au Vélodrome du Karreveld

LA PROCHAINE REUNION.

La direction du Karreveld a élaboré pour la journée de dimanche prochain un programme qui ne le cède en rien comme intérêt à ceux des précédentes réunions.

Voici les principales épreuves qui y figurent :

Poule de vitesse : dix matches de trois hommes entre Van Bever, Emile Aerts, Otto, Jean Louis et Leviennois. Classement par addition de points.

Course de 30 kilomètres par invitation : dix manches de 10 kilom. avec classement tous les 5 kilom.

Ces deux courses nous promettent de fameuses luttes et la poule de vitesse sera une véritable orgie de sprint; chaque matcheur devra courir six fois.

FOOTBALL

Résultats des matches (suite)

Crossing F.C.I.-Koekelberg F.C.I.	5-0 ft.
Crossing F.C.II-Belgica F.C.I.	5-0 ft.
Etoile Laeken II-Crossing F.C.III.	1-3
Crossing F.C.IV-Avenir Jette I.	1-2
S.C. Forestois I-Un. Athlétique I.	5-0
S.C. Forestois II-Collège St-Nicolas.	1-2
S.C. Forestois III-Uccle Sportif I.	6-0
S.C. Forestois IV-Prolo Sportif III.	4-1
S.C. Forestois V-Un. Anderlechtoise.	5-0

Au S. C. Forestois

Tout club désireux de rencontrer les équipes I, réserves, II, III, juniores, scolaires et mills du Sporting Club Forestois, ainsi que la section de pelote dénommée Pelote de Berkendael, est prié de s'adresser à M. Robert Van Assche, 140, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles.

Un match au front

Nous avons donné il y a quelques jours les résultats d'un cyclo-cross disputé un peu en arrière des lignes de feu par les troupiers belges. Un match de football vient de se jouer dans les mêmes environs; il opposait le 11e et le 12e de ligne. La partie se termina par un match nul, chacune des équipes marquant un goal. Voici comment étaient composées les équipes :

11e DE LIGNE.

Goalkeeper : Hahnen (Un. St-Gilloise).

Backs : Yonkers et Steemans (Excelsior de Hasselt).

Halves : Bottin et Van Herk (de Hasselt) et Salmon (de Namur).

Forwards : Langen (Lierre), Pirsack (Sporting Bruxelles), Verhaeven (Uccle Sport), Bouart (A. Hasselt), Sterks (Antwerp).

Arbitre : le sous-lieutenant Pouleur de l'Albert-Elisabeth Club de Mons, assisté de Devillers, de Tilleur, et Conlinte, du Daring, comme linesmen.

12e DE LIGNE.

Goalkeeper : Neujean (F.C. Herve).

Backs: Haccourt et Bruno (de Bressoux).

Halves : Verrdist (F.C. Brugeois), Dewulf (Avenir), Van Tricht (Daring Bruxelles).

Forwards : J. Quaré (Sporting Theux), Claes (Tilleur), Garson (S. C. Theux), Van Straelen (Avenir Hasselt), Laguesse (Sporting Theux).

A Liége

CHAMPIONNAT PROVINCIAL
RESULTATS DES MATCHES.

F. C. Herstal—Micheroux F. C.,	0—3
U. S. Liége—Ans F. C.,	7—0

JEU DE BALLE

Le Tournoi du Sablon

ETTERBEEK SE REPECHE.

Le tournoi organisé au Sablon pour la Coupe des commerçants se continue avec le même succès. Les luttes disputées lundi furent très intéressantes à suivre. En voici les résultats :

1re lutte : Etterbeek (Delin, De Geest, Brébart, Dumonceau et Van den Broeck) bat la Chapelle (Mallet, Wellemans, Zénon, George et Fridal, 4 remplaçants !) par 7 jeux 32 quinze à 3 jeux 24 quinze.

2e lutte : Laeken (Delattre, Méganck, Paquay, Sprangers et Van Nieuwenhuyse) bat la Chapelle par 7 jeux 42 quinze à 6 jeux 38 quinze.

Décision : Etterbeek bat Laeken par 10 jeux 47 quinze à 4 jeux 32 quinze.

A signaler tout particulièrement le jeu brillant fourni par Brébart, qui renforçait Etterbeek.

Lundi prochain, grande décision.

A Mons-Waux-Hall

BRACQUEGNIES BAT JEMAPPES
PAR 13 JEUX A 6.

Plus de 1,600 spectateurs ont suivi avec intérêt la partie qui s'est jouée dimanche sur le beau ballodrome du Waux-Hall, entre Jemappes (Demeuldre-Fervail) et Bracquegnies (Delhalle-Bruyer).

Jemappes prend les 2 premiers jeux, le 3e et le 4e sont partagés; les 5e, 6e et 7e vont à Bracquegnies, le 8e est à Jemappes, mais il dut céder les 3 jeux suivants à Bracquegnies. Sur ce repos.

Après la reprise, Jemappes prend le 12e jeux, mais Bracquegnies donne avec fougue et s'empare des 13e, 14e, 15e et 16e jeux. Le 17e va à Jemappes, mais Bracquegnies prend les 2 derniers jeux et s'assure du même coup la victoire.

Bracquegnies : 13 jeux 69 quinze; perd 5 jeux de 40 à 2.

Jemappes : 6 jeux 43 quinze; perd 2 jeux de 40 à 2.

C'est à la défaillance de certains joueurs de Jemmapes qu'il faut attribuer cette dure défaite; Fervail et Lemaire ont laissé à désirer et Demeuldre, qui souffrait du bras, n'a absolument rien fait.

Tous les vainqueurs ont bien joué. Dubuisson et Deltalle sont à tirer hors pair.

Une nouvelle rencontre entre ces deux redoutables phalanges est annoncée pour le 4 juillet prochain.

A Gosselies

La Concorde organise un tournoi à la pelote entre six parties sur son ballodrome. Les mises sont de fr. 2.50 et sont reçues avec les inscriptions chez la veuve Otto, place de la Concorde, à Gosselies. Les parties perdantes sont remboursées de la moitié de leurs mises. Dates des luttes : 27 juin, 4 juillet et décision 11 juillet.

SPORT CANIN

La réunion du Greyhound Club

RESULTATS DE LUNDI.

Prix Pégase. — 250 mètres handicap: 1. Hulskamp (2 ans, hand. 50 m.), à M. Gevers; 2. New Girl (12 mois, hand. 30 m.), au chenil de la Cambre, N. pl. : Sénator, Charley, New Luck, Carnicero, Sady et Bérénice.

Prix Prince des Ormes. — 330 mètres handicap : 1. Pégase (5 ans, scratch), au chenil de la Cambre; 2. Jimmy Cary (2 ans, hand. 20 m.), à M. Van Haverbeke. N. pl.: Prince des Ormes, Mistelle, The Boss Cary et Tanagra.

Poule Russe. — 2 séries de 150 mètres scratch et une finale. — 1re série : 1. Prince des Ormes (4 ans), à M. Philippart; 2. The Boss Cary (2 ans), à M. Van Haverbeke; 2e série : 1. Pégase (précité); 2. Frida Cary (4 ans), à M. Van Gaverbeke.

Prix Mistelle. — 260 mètres obstacles : 1. New Girl (précitée); 2. Sénator (6 ans), au chenil de la Cambre. N. pl.: Le Hasard et Charley.

Prix Tanagra. — 300 mètres obstacles handicap : 1. The Boss Cary (hand. 30 m. précité); 2. Sénator (hand. 40 m. précité), N. pl. : Pégase, Jimmy Cary, Mistelle, New Girl, Charley et Draga.

Prix Sénator. — 260 mètres obstacles handicap : 1. Jimmy Cary (2 ans, scratch), à M. Van Haverbeke; 2. Charley (4 ans, hand. 30 m.), à M. Van Steenwegen. N. pl. : Tanagra, New Luck, Le Hasard et Sady.

La recette de cette réunion était versée à l'Œuvre du Sou d'Uccle.

Prochaine réunion jeudi à 3 heures.

Courses de Wippets, à

Il y avait une grande affluence de monde dimanche dernier à Hoboken (Moretusburg) et les courses ont été très intéressantes. — Voici le résultat :

1re course : 1. *Flying Fox, 200 m., à M. de Gaillard; 2. Fishmonger, 180 m., à M. Destenay (R), à 3 longueurs.

2e course : 1. Pompadour, 176 m., à M. Cailliau; 2. *La Flèche, 169 m., à M. de Gaillard, à une longueur.

3e course : 1. *Tigre, 173 m., à M. de Gaillard ; 2. *Fisher, 195 m., à M. Destenay (R), à 1 1/2 longueur.

4e course : 1. *Troubadour, 168 m., à M. Cailliau; 2. *Grenou, 174 m., à M. Pirson, à une longueur.

5e course (greyhounds) : 1. *Tommy Cary, 390 m., à M. Van Havenbeghe; 2. Mary, 397 m., à M. Wittevronghel, à 1 1/2 long.

6e course (barzois) : 1. *Selika, 200 m., à M. V. Robert; 2. Erick de Swaenhock, 189 m., à Mlle M. Greven, à 2 longueurs.

7e course : 1. Fishmonger, 180 m., à M. Destenay (R); 2. La Flèche, 169 m., à M. de Gaillard, à 3 longueurs.

8e course : 1. *Petit Rat, 187 m., à M. De Wandeleer; 2. *Fishcurer, 193 m., à M. Destenay (R), à 1/2 longueur.

Meilleur temps de la journée : 1re course, Flying Fox, 200 m., en 13 s. 2/5.

Les noms des chiens marqués d'un * sont ceux que nous avons pronostiqués.

Vu le succès croissant, les organisateurs ont décidé de donner, à partir de cette semaine, des courses tous les samedis.

FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE

(Reproduction interdite.)

Bourse de New-York

Séance du 19 juin. — La tendance est irrégulière à l'ouverture. Les valeurs spéculatives sont seules vraiment traitées.

Clôture, toujours irrégulière.

Bourse de Londres

Séance du 19 juin. — Les emprunts or sont peu traités. D'importantes quantités de valeurs américaines sont offertes, en vue de la création de disponibilités pour la souscription au prochain emprunt de guerre anglais.

On ne traite guère les actions de chemins de fer indigènes.

Le Funding est lourd à 73 ¾, sur la faiblesse du change à Rio à 12 3/16.

Fermeté des valeurs pétrolifères et caoutchoutières.

Tendance irrégulière en actions cuprifères. Rio-Tinto, 60 ¼.

BOITE AUX LETTRES (1)

X..., à Liége. — Voici notre avis sur la question que vous nous posez :

Le 4° de l'article 13 des „mesures de police concernant les voyageurs et le public en général usant des tramways", arrêté royal du 2 décembre 1902, stipule :

„Les receveurs ne sont pas tenus au change des monnaies supérieures à cinq francs."

En conséquence, les receveurs sont tenus au change des monnaies de moindre import, notamment au change de 1 franc.

Le temps de guerre ne nous semble pas avoir eu pour conséquence de modifier cette stipulation. Cependant, la pénurie de monnaies, à un moment donné, a forcé certaines compagnies à inviter les voyageurs à se munir de monnaie.

La Compagnie pouvait raisonner comme suit : Il m'est matériellement impossible de me procurer de la monnaie suffisante pour faire le change à mes nombreux voyageurs. Je me trouve dans un cas de force majeure. Ce raisonnement ne se justifierait-il pas ?

D'autre part l'arrêté précité stipule encore : „ Qu'on ne peut prendre place dans une voiture sans être muni d'un coupon régulier, „sauf exceptions prévues".

Il stipule enfin „que les voyageurs sont tenus d'obtempérer aux injonctions des agents des tramways".

Dans ces conditions, nous croyons qu'il est plus sage de descendre de la voiture sur injonction, quitte à réclamer après. Dans ces sortes de cas, le régime des concessions réciproques est le meilleur. (Reçu fr. 0.30.)

Léon D..., Fontaine-l'Evêque. — En principe, le départ de vos locataires sans payer, l'abandon des lieux loués, sont des actes répréhensibles : ils vous donnent le droit à un recours judiciaire.

En fait, si ces locataires avaient continué à occuper vos maisons, ils l'auraient fait vraisemblablement sans payer le prix de la location.

Dès lors, leur départ vous a évité des frais, notamment des frais d'expulsion.

Dans ces conditions, le meilleur conseil à vous donner c'est de chercher des locataires solvables et de passer au compte des „actes d'humanité, pertes et profits", ce que l'on vous doit.

J. M. T., 237. — Rigoureusement, administrativement parlant, le fonctionnaire en question nous paraît avoir le droit de poursuivre, par toutes voies, „y compris la vente", le recouvrement de la somme due. Cependant, en présence de la situation générale et surtout des circonstances de fait que vous signalez, nous estimons qu'il y aurait lieu, tout au moins, d'accorder des délais.

Nous vous conseillons donc d'adresser une requête très détaillée, exposant les faits et demandant ajournement à M. le secrétaire général au département des finances, à Bruxelles.

PETITE CORRESPONDANCE DE CHARITÉ

Mme Goetvinck, de la rue Belliard, m'a autorisé à faire prendre à certain endroit où ils étaient déposés, de nombreux volumes fort bien reliés que je m'en vais tâcher de vendre au profit de nos pauvres. Je note que le lot comprend : 1° Une „Biographie universelle ancienne et moderne ou Dictionnaire de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, etc."; cet ouvrage est complet et relié en 11 volumes; 2° „La Sainte Bible", en 4 volumes, traduit par Le Maistre de Sacy et ornée de superbes gravures; 3° une „Histoire du duc de Wellington", en 3 volumes, par Brialmont; 4° une „Histoire d'Italie", en 3 volumes, par Léo et Botta; 5° un „Dictionnaire de l'Académie française", en 2 volumes; 6° une „Histoire de la Papauté", en 2 volumes, de Ranke; 7° un volume, „Les Juifs dans le moyen âge", par G.-B. Depping; 8° une „Histoire de la guerre de 1870-71", par le comte de Laguerronnière et le comte de Nogent; 9° „Voyage autour du monde", en 2 volumes, publié sous la direction de Dumont-d'Urville; 10° une „Histoire d'Espagne", en 9 volumes, de Th. Romey; 11° un „Compte rendu du Salon de l'Exposition de Bruxelles de 1836", par L. Aloin, avec gravures et lithographies; 12° „La Belgique depuis 1830", par Popmont; 13° une „Histoire de la maison des Saxe-Cobourg-Gotha, par Auguste Schler; 14° „Le Rhin", de Victor Hugo, illustré par Baucé et Lancelot; 15° un „Choix de voyages", dans les quatre parties du monde", 10 volumes, par J. Mac Carthy; 16° „L'Italie pittoresque", 1 volume, édité à Paris en 1837 et orné de nombreuses illustrations; 17° un „Voyage en Bretagne", avec illustrations, par Lepelletier de la Sarte; 18° „Le Japon", traduit par A. Rolland, illustré de 11 vues coloriées sur papier de Chine, dessinées d'après nature par l'auteur; 19° „Autour des Pays-Bas", en 3 volumes, par Janssens; 20° une „Histoire des troubles des Pays-Bas", 3 volumes, par Van der Vynckt; 21° „Histoire de France", de Anquetil, en 4 volumes ornés de gravures; 22° une „Histoire du Portugal", de Chaumeil de Stella et de Santeuil; 23° une „Histoire de Venise", de Daru, en 4 volumes; 24° un „Voyage en Angleterre", de Chantreau, en 3 volumes; 25° „Voyage en Egypte", de Volnay, en 2 volumes; et, enfin, un „Voyage en Italie"; de Valery, en 1 volume.

Très gros merci au 327 de l'avenue Molière. Cette charrette anglaise était vivement souhaitée, ce linge, ces vêtements de femme, cette paire de chaussures et ce papier d'étain à transformer en argent feront grand plaisir à nos malheureux.

Qui veut acheter la collection complète, soit 32 volumes, de „Fantomas" ? Ce don m'est fait „en reconnaissance à M. le docteur Gauthier, de l'Institut chirurgical de Bruxelles, pour les bons soins donnés à notre petit Albert".

(1) Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous demandent des renseignements de joindre à leur demande une obole pour les pauvres de notre „Caisse de Secours".

CAISSE DES MALHEUREUX

	fr.
Après une réunion de famille: Pour le bonheur de Léontine P... et de Maurice C..., deux caissettes de soldat.	10.00
De la même, surplus de la collecte pour les pauvres du Vieux Mendigot.	0.65
Pour un renseignement.	1.00
D'un lecteur de Laeken.	1.25
Que le vieux Wallon se tranquillise. J'ai bien reçu les premiers et derniers vingt-cinq centimes au total.	0.50

Affiches, Arrêtés et Avis allemands

La circulation des bicyclettes

Avis du gouverneur général en Belgique en date du 21 juin :

A mon grand regret, j'ai constaté que mon avis du 18 février 1915, autorisant la circulation des bicyclettes, a conduit à de gros abus de la part de la population.

Je me vois donc obligé de décider qu'à partir du 25 courant jusqu'à nouvel avis, seuls les porteurs d'un laisser-passer pourront circuler en bicyclette au delà de la banlieue de leur localité.

Les contrevenants au présent arrêté seront passibles d'une peine d'emprisonnement d'un an au plus, ou d'une amende de 4,000 mark. Les deux peines pourront être réunies.

Les limites de la banlieue des diverses localités dans le sens du présent arrêté seront publiées par les soins des gouverneurs ou des chefs d'arrondissement.

FAITS DIVERS

LES EPAVES DU CANAL. — Hier après-midi on a retiré du bassin de batelage le cadavre d'une femme de 40 à 45 ans, vêtue comme une ouvrière. Sur elle on n'a trouvé aucun papier pouvant établir son identité. Le corps paraît avoir séjourné une huitaine de jours dans l'eau. Il a été transporté à la morgue de la rue Saint-André.

LE BANDITISME. — Hier soir, M. Camille J..., demeurant rue du Téléphone, à Laeken, passait avenue du Solbosch, à Ixelles, lorsqu'il fut attaqué par deux individus, âgés l'un de 17 ans et l'autre de 30 ans environ, qui l'ont assommé à moitié, puis lui ont enlevé son portefeuille, qui renfermait une somme d'argent assez rondelette et quelques autres objets. Leur coup fait, les bandits ont pris la fuite vers le bois de la Cambre.

UN ACCIDENT MORTEL. — Un accident, qui a causé la mort de la victime, est survenu mardi matin à l'hôpital Saint-Jean. Un ramoneur, M. D..., âgé de 60 ans, demeurant rue Sainte-Anne, était monté sur le toit de l'hôpital pour ramoner les cheminées, lorsqu'en faisant un faux pas il glissa et tomba dans la cour, d'une hauteur de dix mètres. On le releva sans connaissance et on le porta à l'intérieur de l'établissement. Il avait le crâne et les membres fracturés. Malgré tous les soins, il mourut une heure après sans avoir repris connaissance. Le corps est resté à l'hôpital.

DISPARITION. — M. et Mme Eugène Van Zandyck, demeurant 299, chaussée d'Alsemberg, à Forest, seraient reconnaissants à la personne qui pourrait leur donner des renseignements au sujet de leur fils Henri, âgé de 13 ½ ans, mais paraissant au moins 15 ans, né à Bruxelles le 29 octobre 1901 et disparu le 16 courant. Signalement : Grand et fort, taille 1 m. 60, front haut, cheveux très blonds bouclés, yeux bleus grands, nez fort, bouche ronde, vêtu d'un complet veston gris clair à petits carreaux, boutons bruns; cravate brune, col double, chapeau mou fendu brun, chaussettes et bottines noires.

UNE RAFLE.— La police de la 4e division, rue de Ligne, a fait une rafle aux boulevards du centre. Sept femmes de mœurs légères ont été arrêtées et écrouées par mesure sanitaire.

DOUBLE ARRESTATION DE VOLEUSES. — Un agent de police de la 4e division, rue de Ligne, eut son attention attirée par les allures suspectes de deux femmes qui visitaient les grands magasins de la rue Neuve. Elles portaient au bras un filet déjà garni de nombreux objets. Le policier les suivit et bientôt il les surprit en flagrant délit de vol. Pendant que les employés du magasin avaient leur occupation ailleurs, elles s'approchaient des étalages et s'emparaient de marchandises diverses. Toutes deux furent conduites au commissariat, où elles furent obligées d'avouer leurs vols. Le contenu de leurs filets fut saisi. Une perquisition faite à leur domicile, rue Vonck et rue de la Consolation, à Schaerbeek, a fait découvrir une grande quantité d'objets volés. Les voleuses ont été laissées provisoirement en liberté.

ABANDON D'ENFANT. — La police recherche une nommée Adolphine L..., originaire de Tourneppe, âgée de 21 ans, ayant demeuré rue Théodore Verhaegen, à Saint-Gilles, qui, sous prétexte qu'elle avait une course à faire, avait confié son jeune enfant, âgé de quelques semaines, à une voisine et n'a plus reparu.

COMMENT ON FABRIQUE DES NOUVELLES SENSATIONNELLES. — M. le procureur du roi vient de prescrire aux commissaires de police de l'arrondissement d'interdire partout la vente de la carte illustrée représentant un groupe de militaires belges, avec un médaillon dans l'un des angles représentant le portrait d'une petite fille qui aurait été trouvée dans une maison en ruines à Ypres et que les soldats belges auraient adoptée. Ce portrait serait celui de la petite C..., de la chaussée de Forest, à Saint-Gilles, morte depuis le 4 octobre 1910.

IMPORTANT VOL. — Il a été volé au préjudice des sœurs de la Divine Providence à Surice (Namur) les valeurs suivantes :

11 obligations de 500 francs 4 % Russe consolidé, échéance des coupons 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, n.° 26730, 328802, 693694, 727588, 428708, 428709, 226850, 327319, 109356, 491405 et 434302.

4 obligations de 500 francs 4 % Russe consolidé 1901, échéance des coupons 1er mars, 1er juin, 1er septembre, 1er octobre, n. 4808, 4785, 6403, 6348.

2 obligations de 500 francs 5 % Russe 1906, échéance 1er mai, 1er novembre, n. 480 et 530.

4 obligations de 500 francs 4 ½ % emprunt Russe 1909, échéance 15 janvier et 15 juillet, n. 363, 5110, 5111, 7544.

2 obligations de 500 francs 2.60 % Crédit foncier de France 1892, échéance janvier et juillet, n. 1161433, 1061434.

2 obligations de 500 francs 3 ½ % Norvège 1904-1905, échéance 15 juin et 15 octobre, n. 111824, 111825.

5 obligations emprunt Suède 3 ½ % 1890, échéance 1er mars et 1er septembre, n. 926, 24560, 24680, 27241, 14629.

2 obligations emprunt de Suède 3 ½ % 1904-1906, échéance 1er février et 1er août, n. 15762, 15763.

5 obligations de fr. 2.50 de rente française 3 %, échéance 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, n. 1066348, 1090641, 1370474, 1400235, 535741.

1 obligation de 500 fr. de Rente française 3 %, échéance des coupons 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre n. 2415968.

TEINTURERIE
Alph. DE GEEST, 39-41, rue de l'Hôpital.
Teinture et nettoyage de vêtements et ameublements. Noir spécial pour deuil.
PREND ET REMET A DOMICILE
31437

UNE FEMME ENCOMBRANTE. — Il y a quelques jours, la police de Saint-Josse-ten-Noode a recueilli une vieille femme impotente, Mme Remacle, marchant avec un bâton. Elle est âgée de 75 ans, est originaire de Spy (Namur) et ignore comment elle est arrivée à Bruxelles. La police l'avait placée dans une pension de la rue Zérézo, en attendant qu'on prenne d'autres mesures. Deux jours après, elle a voulu s'en aller. L'administration communale la plaça alors à l'hospice des vieillards; le lendemain elle quitta cet établissement sous prétexte qu'elle ne voulait plus y rester. La police l'a trouvée de nouveau lundi matin pleurant sur la voie publique. Cette fois, elle a été traduite devant le juge de paix du canton, du chef de vagabondage. Mais qu'en fera-t-on ?

L'emploi du YOGHOURT DU Dr AXELROD assainit et régénère les organes de la digestion. Laiterie Hygiénique, rue Vanderkindere, 446, Uccle. 23527

EXPLOITS D'ESCROC. — Depuis quelque temps, un nommé Louis N..., habitant dans le quartier du parc Josaphat, faisait de nombreuses dupes en opérant le vol à l'échange. Des plaintes nombreuses étaient parvenues au commissariat de police de la place Collignon, à Schaerbeek. Plusieurs fois il avait été invité à se présenter devant le commissaire de police pour répondre de ces plaintes, mais il se gardait bien de s'y rendre.

M. le juge d'instruction De la Ruwière, chargé de l'enquête, délivra un mandat d'amener contre lui. N..., qui simula la folie quand M. l'officier de police Adam et l'agent spécial Vandenberghe se présentèrent chez lui lundi matin pour l'arrêter, s'empara d'un bouteille et, la tenant par le goulot, se lança sur l'officier de police pour l'assommer, mais il fut promptement désarmé. S'étant dégagé, il se précipita dans sa chambre, saisit une fiole qui se trouvait sur le lavabo et allait en avaler le contenu quand l'un des policiers le saisit par le bras. Cette fiole contenait du poison. Il fut ensuite atteint d'une violente crise de nerfs. Quand celle-ci fut passée, les policiers l'emmenèrent et le conduisirent à la disposition du juge d'instruction, qui le fit écrouer après interrogatoire.

Pour votre toilette Madame, **ROSALA**. 1833

UNE CHASSE MOUVEMENTEE. — Lundi matin, M. André L..., demeurant rue Jourdan, à Saint-Gilles, revenant d'une course en vélo, avait laissé momentanément sa bécane contre le mur de la façade de la maison. Un voleur, trouvant l'occasion bonne, s'empara du vélo, l'enfourcha et partit à toutes pédales vers la rue Berckmans. Cependant, un voisin avait vu commettre le vol. Ce voisin sauta sur son vélo et se mit à la poursuite du voleur. Sur le point de l'atteindre, il lui cria : „Arrêtez ! Remettez la machine !" Au lieu d'arrêter, l'escarpe fila avec plus de vitesse. La chasse devint plus furieuse. Le poursuivant, voyant qu'il ne ferait pas comprendre raison au voleur, lui creva sa machine. Tous deux restèrent sur le pavé et se blessèrent plus ou moins grièvement. Le voleur fut mis en voiture et conduit au commissariat de police de l'hôtel communal. C'est un nommé Antoine H..., originaire de Hasselt, sans domicile fixe. Après avoir reçu les soins que son état nécessitait, il a été écroué à la disposition de M. le procureur du roi. Le vélo volé a été restitué à son propriétaire.

Caveaux pour bouteilles, capsules. 10 r. Plattesteen 3804

LES VOLS A LA TIRE. — Un pickpocket a enlevé hier matin le porte-monnaie de Mme Marie Van I..., rue Félix Bovie, pendant qu'elle faisait ses achats au marché matinal. Le porte-monnaie renfermait 300 francs.

CYCLISTES ! Nous croyons utile de signaler à nos lecteurs que les Etablissements L. BOUVIER, soc. anon., agence des cycles B.S.A., 3 Fusils, La Perle, viennent de s'adjoindre un excellent manège vélocipédique en plein air et entièrement clos, où les débutants pourront s'exercer en toute sécurité et sous la surveillance de professeurs expérimentés. Leçons particulières et à forfait. Apprentissage gratuit à tout acheteur. **38, boulevard Baudouin, 38, Bruxelles.** 4026

LES FAUX BILLETS DE 2 FRANCS. — Dans le fait divers publié le samedi 19 juin, les deux personnes désignées sous le nom de Marie-Josèphe D... et Prudence-Emilie G..., bien loin de pouvoir être soupçonnées d'émission de faux billets, sont, au contraire, celles qui en ont signalé la circulation. Il y a lieu de les féliciter vivement de leur initiative.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de Mme Célestin Boisacq, décédée le 19 courant. Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. 3895

Le Dr Eugène André et la famille viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de Mme André, née Jeanne Carême, décédée subitement le 19 juin en son domicile à Bruxelles, rue Royale, 185.

En raison des circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. Les amis et connaissances sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité. 4041

On nous prie d'annoncer la mort de M. Camille Aubry, décédé le 19 juin 1915, rue Souveraine, 101. Un service pour le repos de son âme sera célébré le samedi 26 juin, à 11 heures (h. b.), en l'église Saint-Boniface, à Ixelles. 4029

On nous prie d'annoncer la mort de M. Charles Notté-Leman, malteur, maître de carrières, conseiller communal, sénateur suppléant, chevalier de l'ordre de Léopold, décédé à Lessines, le lundi 21 juin 1915.

Les funérailles auront lieu le vendredi 25 courant, à 10 h. ½ (h. b.). A cause des circonstances, il n'a pas été envoyé de lettre de faire part. 4046

Mme Vve Joseph Poels et la famille ont la profonde douleur de vous faire part de la mort de M. Joseph Poels, né à Etterbeek le 30 octobre 1874, engagé volontaire au 3e régiment de chasseurs à pied, tombé au champ d'honneur à Lebeke le 2 septembre 1914. Par suite des circonstances, un service aura lieu ultérieurement. 1169

AVIS DE SOCIÉTÉS

L. DORMAN

Agent de change agréé

17, rue Melsens, 17, Bruxelles - Bourse
ACHAT DE TOUS COUPONS ETRANGERS

Les coupons Cédules échéance d'août et septembre sont payables dès à présent au meilleur cours. — Achat et vente de titres. 19686

Société Belge
des Mines d'Etain de Campinas
Société anonyme
135, rue Royale, Bruxelles.

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que par suite des événements, l'assemblée générale ordinaire qui devait avoir lieu le 29 juin 1915 est remise à une date ultérieure. 3835

EMILE DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles.
135, boulevard Anspach, Bruxelles.

Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 9 à midi et de 2 à 5 h. (13273

Ministère des Finances du Royaume de Roumanie

Direction de la Comptabilité Générale

DETTE PUBLIQUE

Le quatrième tirage des obligations de l'emprunt de 250 millions de lei or de rente roumaine 4 ½ % amortissable de 1913 aura lieu le 1er juillet 1915 n. st. à 10 heures du matin, au ministère des finances, dans une salle spécialement aménagée à cet effet, conformément au nouveau règlement régissant les tirages, publié au „Moniteur Officiel", n° 245, du 7 février 1906.

Ce tirage portera sur un montant nominal d'obligations d'ensemble 1,219,500 lei or, divisé en :

176 obligations à 2,500 lei or	440,000
390 obligations à 1,000 lei or	390,000
779 obligations à 500 lei or	389,500
1,345 obligations d'un montant nominal de	1,219,500 lei or

Le public pourra assister à ce tirage.

3941 LE MINISTRE DES FINANCES.

TITRES, COUPONS. Achats et ventes. P. Duvivier, Ed. Parmentier & Cie, 17, rue de la Presse 3822

ANNONCES COMMERCIALES

CAPITALISTES

Industriel établi à Bruxelles depuis 35 ans, jouissant des meilleures références en Belgique et à l'étranger, ainsi que d'un crédit illimité dans les banques de la place, désire, afin d'être sérieusement secondé dans ses importantes affaires uniques en Belgique, s'adjoindre un ou deux associés capables de lui permettre d'encore doubler son chiffre d'affaires. Prière d'écrire en joignant références, C. E. M., bur. journ. „La Belgique". 3841

AVIS

Pour se prémunir contre les maladies de poitrine et la phtisie, avalez tous les jours, avant le repas du matin, gros comme une noisette, du remède familier du Curé de Boussoit. Si vous êtes déjà malade, prenez-en trois fois par jour. 3468

RONEO

Machines à écrire et à reproduire.
Fournitures pour tous systèmes.
Copies à la machine. Réparations.
53, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 53. (21663)

TOURBE

Conditions avantageuses
Maurice VAN HOECKE
Ag. déposit. de la Société Klazinaveen (W. A. Scholten) Groningue
BUREAUX : 28, RUE DE FLANDRE, GAND
46, RUE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE, BRUXELLES
24124

HUILE DE SALADE

(Calvé-Delft original)
Qualité extra surfine avec marque d'origine
SE MEFIER DES IMITATIONS
Véritable Macaroni et Vermicelle italien
GROS. — DEMI-GROS 26287
16bis, AVENUE JEAN VOLDERS

HERNIES

S'il y a encore des personnes qui souffrent de hernies, c'est qu'elles le veulent bien puisqu'il **est prouvé** journellement qu'on obtient la guérison radicale sans opération ni arrêt de travail par la méth. Schumacher. **Le spécialiste Schumacher**, d'origine alsacienne, s'étant livré dans ce but à de longues **études pratiques tout à fait spéciales**, garantit par écrit la guérison radicale de chaque cas qu'il entreprend.

Renseignements gratuits à son domicile **Boulevard Anspach, 116, Bruxelles**, tous les jours, de 9 12 h. 26435

SI VOUS NE DORMEZ PAS

gare aux maladies nerveuses, prenez les

POUDRES DORMA

du Dr GODDE; sans poison ou hypnotique, procurent sommeil, réparateur à 1.50 fr. la boîte, dans toutes ph. Dép gén. **Ph. COELST**, Chaussée d'Anvers, 151, Bruxelles. 25127

Prêts hypothécaires, achats d'immeubles en Rentes viagères. CAISSE PATRONALE, 57, rue de la Régence, Bruxelles. 444

UNION DES BEURRES CRÉMES

92-94, rue de l'Enseignement, Brux.
Beurre crème extra, fr. 3.50 par m/m de 5 kil. 26633

CRÊMES POUR CHAUSSURES

A L'ESSENCE ET A L'EAU

marq. Petit Belge, Crème Coq, Le Moulin. Liquides pour cuivres et poêles. Production journalière 50,000 boites. Dem. prix et éch. Horikson s'Works, 107-109, rue de Molenbeek, Laeken-Bruxelles. 1014

200 FUTS

Huile de table extra disponible
P. FRANÇOIS, 17, rue des Chartreux. 26482

Soc. An. des Ardoisières de l'Espérance à HAYBES-FUMAY

Ardoises disponibles de tous modèles. — Pour les achats s'adresser : **Emile Stautrlau**, 34, rue Simonis Bruxelles. — Expéditions d'ardoises franco à partir de la quantité nécessaire à une toiture de 200 m. car. 837

Manufacture de Cigares Fins

H. VAN HOUTEN
26, Rue des Chartreux, Bruxelles
Régalia Reina, 75 fr. le mille
Régal a Impériales, 100 fr. le mille
Brevas de Calidad, 150 fr. le mille
Fabriqués exclusivement à la main
A solder 250,000 cigares à 35, 40, 45, 50 et DECHETS Havane 55 francs le mille. 912

Papiers à Cigarettes

Marque "LE SOLEIL"
Fabt N. Adriaens, 23, r. l'Hôpital, Bruxelles
ARTICLES POUR FUMEURS EN GROS. 1008

Avant de faire vos achats de SEL, renseignez-vous à LA MAISON SPECIALE
CENTRALE DU SEL
85, r. Van Artevelde, Brux. (Bourse)
IMPORTATION DIRECTE
Toute quantité disponible 2957

Les **Etabliss. Brepols** à Turnhout se chargent de tous trav. d'impression typographique et reliure. Prix sur demande. Fourniture rapide et soignée. 1263

TOURBE

Litière et poussière GRIENDTSVEEN

Expéditions par bateau, chemin de fer et vicinal. Pour renseign. s'adr. à M. H. J. Van de Griendt, Hôtel Royal Nord, place Rogier, 8, Bruxelles. M. C. Peerboom, Hôtel du Chem. de fer (Guillem.-Liége). 1968

Vélos Rubis

et toutes marques
Grandes réductions de prix
Maison E. MOREAU 2597
41, Rue Van Schoor, Bruxelles

CIGARETTES : Adonis, Mousmé bout or, Maryland ambré et genre français.
FABRIQUE : 8, Place du Samedi, Bruxelles. 2649

ARDOISES

Flamandes, Fourgeau, Carrées, Balg. et Fumay disp. Franco depuis 150 m2. Forte remise par wagon complet. Dépôt Chantier **LOUVIOT**, 16, r. Eug. Cattoir, Brux. 2712

L'ABONDANCE

(DÉPOSÉ)

Marque A. (EN GRAINS ET EN PATÉE) **Aliment complet et Idéal** POUR TOUTES VOLAILLES

Marque B. Fortifiant Excellent POUR TOUS ANIMAUX

Seul fabricant : G. BUCKINX
Quai des Tanneurs, 5, à Liége
USINES : 117, Rue des Guillemins, 117, Liége
PRODUCTION JOURNALIÈRE 5000 KIL.
3267

Biscottes Hollandaises "MASTELLA"

Les seules sur place garanties de véritable provenance
RIZ, HUILES, CONFITURES
230, Rue de Mérode, ou 3, Rue de Prusse
BRUXELLES-MIDI 3153

MATHÉMATIQUES

Anc. élève Ecole polyt., prépar. dep. 15 ans à tous exam., donne leç. et rép. mathém. inf. et sup. Prix modér. Ecr. G. P. 39, bur. du j. 3472

Institut des Sœurs de l'Enfant Jésus

NIVELLES
Ecole normale primaire, agréée
Examens d'admission, le 20 août

Section normale moyenne : Examens d'aspirante-régente et de régente : demandes d'inscription avant le 8 juillet. Examens d'admission : demandes d'inscription avant le 1er septembre. 3531

Nous sommes acheteurs pour

5,000 à 100,000 kg. **Brisures de Riz** ou **Riz Cassé** (non comestible), **Levure sèche**, **Acide acétique (Acide de vinaigre)**, **Acide tartrique**, **Colle de poisson** — POUR usage EN brasseries

Adresser offres et échantillons à
JOSEPH & Co, rue de Laeken, 93
BRUXELLES 3884

CHAMPAGNES, 36, rue de la Bourse 4018

CIGARES ET CIGARETTES

de marques diverses à liquider. 5, av. du Boulevard 3807

MAISON DE COMMERCE

Par suite d'agrandissements, manufacture produits industriels cherche locaux pour
Bureaux et Magasins
Ecr. bureau du journal A. P. 27. 4052

FABRIQUE de CIGARETTES Spéciales Winandy's bout or, Maryland **ambré**, etc. 84, rue des Artistes, Laeken. 3938

FORTE PARTIE

HUILE D'ARACHIDE CALVÉ

Delft véritable en bouteilles d'origine, en qualités EXTRA, SURFINE, SUPRA par caisses de 24 bouteilles. 4039

DISPONIBLE : Huile comestible américaine
HUILE D'ARACHIDE GARANTIE PURE EN FUTS
SAVON NOIR HOLLANDAIS. - BOUGIES. - CAFÉS VERTS

Comptoir Alimentaire d'Importation
47, RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS, 47, BRUXELLES

L'administration communale de Seraing-sur-Meuse désire acheter d'occasion

Un bon matériel de cabinet dentaire

Prière d'adresser les offres à M. le bourgmestre de Seraing, avant le 1er juillet 1915.
Seraing, le 19 juin 1915.
Par le Collège :
Le Secrétaire, C. LANTREMANGE. Le Bourgmestre, J. PUTZEYS. 3645

Adressez-vous pour vos achats de sel à la **CENTRALE DU SEL** Maison spéciale : 85, r. Van Artevelde, Bourse. IMPORTATION DIRECTE 4040

Fortifiez-vous au SANA ALIMENT COMPLET Recommandé par Médecins. Chez votre épicier : 15 centimes. GROS : 104, av. du Moulin, Pont de Luttre, Brux.-Midi 1813

COMMERCE centre Liége, belle vitrine grand passage accept. DEPOT s'occuperait placem. gros. Ecr. A. C. 35, Maison Bellens, r. Régence, Liége 3939

NOTAIRES ET HUISSIERS

HOTEL DES VENTES MICHEL LALIEUX
(J. MONIENS & Cie, Successeurs)
82, rue de Namur, 82, (Porte de Namur)

LUNDI 28 JUIN ET JOURS SUIVANTS s'il y a lieu, chaque fois à 14 heures, par ministère d'huissier,

Grande vente Publique et Volontaire d'un important mobilier

et d'une grande partie de meubles divers appartenant à des tiers.
EXPOSITION PUBLIQUE : Samedi 26, de 10 à 14 heures, et dimanche de 10 à 13 et de 14 à 18 heures.
Au comptant 10 % pour frais.
PROCHAINEMENT, Vente publique de 3,000 à 4,000 bouteilles de vins et Champagnes de toutes marques. 4032

Par suite de décès

VENTE PUBLIQUE D'UN BON MOBILIER

Vendredi 25 juin, à 2 h., il sera vendu publiquement en la salle des ventes Stevens, rue des Chartreux, 67, Bruxelles, un

Bon Mobilier

comprenant : plusieurs beaux mobiliers de salon, tapis, glaces, lustres, foyers, rideaux, pendules, piano et tabouret; salles à manger en chêne, bons tableaux, porcelaines, cristaux; différentes chambres à coucher complètes, literies; meubles de bureaux, coffre-fort; argenterie, meubles et ustensiles de cuisine, etc.
Au comptant : frais, 10 p. c. 4091
Exposition le matin de 9 heures à midi.

Jne FEM. t. servi dem. journ.; b. réf. 84a, rue du Bailli; son. 3 fois. 3994

Jne FILLE 18 a., con. un peu cuis., dem. pl. bonne d'enf. ou aide-ménage; b réf. 27, r. Industrie. H. P. 3996

PERS. sér., con. cuis. et cout., dem. pl., logée ou non. 11, r. Impériale 3997

PRESSE. — On dem. bonne fille t. f. 76, rue du Trône, 76. 3998

ON DEM. fille t. f., p. serv. 2 suj.; b. réf. ex. 27, r. Industrie. 3999

ON DEM. gouvern. angl.; excell. réf. exig. 46, av. du Vert-Chasseur, Uccle. 4000

ON DEM. gouvern.-inst. pour enf. 8 et 9 ans; prét. mod.; réf. exig. 27, r. Industrie. 4001

ON DEM. fille t. f., pas laver, pr aider mén., munie b. réf. 27, rue Industrie. 4002

MEN. 2 pers. dem. jne fille prop. et hon. 5 fr. par mois, log. et nourr. 13, r. St-Boniface. 4003

ON DEM. domest. int. et fem. de ch. s'p.; b. réf. exig. 27, r. Industrie. 4004

ON DEM. fille t. f., tr. prop., p. appoint.; b. réf. exig. 27, rue Industrie. 4005

Société Nationale 6, AVENUE LOUISE, 6 ŒUVRE DU PLACEMENT DES **SUJETS** 319

Chaussures Deux premiers voyageurs, pouvant garantir chiffre d'affaires, sont demandés pour firme importante fabriquant tous les articles, pour visiter : 1° Bruxelles, Anvers et leurs faubourgs; 2° pour le restant du pays flamand. Adresser offres en indiquant références et chiffre d'affaires, L W. H. bureau du journal. 2526

ON DEM. serv. à t. fre. 197, rue Haute. 3826

PHOTOGRAPHE demande opérateur bien au courant, conn. retouche d'agrandissements. 97, chaussée de Haecht. 3420

IMPRIMERIE demande bon margeur. 32, r. Rempart-d-Moines. 3468

FILLE âge mûr., sach. b. cuis., dem. pl. t. f.; b. cert. 54, ch. Vleurgat. 3824

ON DEM. servante à t. faire. Bons cert. 17, av. de la Brabançonne 3831

ON DEM. deux filles à tout fre, dont une conn. cuisine bourg. 169, av. Albert, Bruxelles-Midi; tram 49. 3832

Bne CUISINIERE ch. pl. pr l'étranger. 93, r. Rinsdelle, 93, Etterbeek. 3833

F. à t. f., sach. cuis. b., dem. pl; b. cert. 44, rue Zérézo, 44. 3838

Jne HOM. 23 a., à t. f., dem. pl., logé, nourri, pet. sal. ou pourb. le dimanche. Très pressé. S'ad. 10, r. Gillon. 3846

ON DEM. jne fille à t. fre, pr pet. mén. S'ad. 47, r. de la Culture (pr. Ma-Campagne). 3847

FEM. dés. fre jnées ou demi-j. 114, rue de Merode, 114, St-Gilles. 3861

ON DEMANDE BONS **AGENTS** visitant déjà régulièrem. épiciers, droguistes, pouvant joindre article courant. Ecr. A. G. D., b. j. 3863

INFIRM., garde-malade, hom. sér., dem. pl. B. cert. Ec. D.L., bur. jnl. 3864

TEINTURERIE. On dem. pr province un ouvr. sachant faire tout le travail. Renseignements : 25, rue Christine, 25. 3865

Jne FILLE dem. pl. à t. fre. 37, r. Pont-de-l'Avenue, 37. 3866

ON DEM. jne serv. con. un peu cuis., log., nour. ch. elle. Se prés. jeudi, 10 h. à midi, 107, r. la Croix-de-Fer; son 2 fois. 3870

Docteur libre depuis 15 juin parlant flamand, français, dés. place hôpital. instit. ou confrères. Bur. journ. 3871

On dem. CONCIERGE pour faire mén. toute la journ.; gag. 40 fr., sans nourrit.; préf. Wallonne. Ec. H. B., bur. jnl. 3872

DAME 45 a., 10 a. m. mais. ép[illegible] guer. ch. pl. caissière ou dame comp.; pet. appoint. ou nourrit.; b. cert. Ec. A. B., 10, r. Philomène. 3873

ON DEM. fille qt sach. coupe et cout. aim. les enf. 106, r. Hôtel-d.-Monnaies. 3874

Le Bureau Technique pour le développement du Commerce et de l'Industrie, 70, rue de Forest, 70, à Uccle-Bruxelles (arrêt tram 9) tient à la disposition des intéressés des formules pour la fabrication et le travail de tous produits tels que : savons, cirages, margarines, produits alimentaires, produits chimiques, métallurgiques, engrais, etc. Se charge d'installer toute affaire nouvelle, procure usine, matériels et matières premières, ainsi que débouchés pour produits fabriqués. Intervient en qualité de conseil et avec garantie de succès pour redresser les fabrications et les exploitations défectueuses. 3253

Second comptable 27 ans, père de famille, dix ans même maison, actif, sérieux, travailleur, très initiatif, au courant de tous travaux de bureau : correspondance, expéditions, camionnage, comptabilité, dactyl., habitude direction personnel bureau et ouvrier, recevoir et visiter clientèle. Fr. et fl. Bonne référ., condit. guerre. Ecr. bur. journal, R. M. 17. 3749

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois.

FILLE t. f., 25 ans, con. cuis. bourg., dem. pl.; b. réf. 27, rue Industrie. B. D. 3973

FEM. de ch., fille qt., sach. b. coud., dem. pl. ou s'occup. enf.; b. réf. 27, r. Industrie. G. B. 3974

FILLE camp. 18 a., propre, un peu cuis.; dem. pl. à t. fr. M. D., rue Industrie, 27. 3975

Jne FILLE 26 a., con. cuis. bourg., dem. pl. t. fre; b. réf. 17, rue Goffart. 3976

Jne FILLE 25 a., con. cuis. bourg., dem. pl. t. fre; b. réf. 27, rue Industrie. S. W. 3977

FILLE t. f., 23 a., con. cuis. bourg., dem. pl.; b. réf. 27, rue Industrie. I. D. 3978

FEM. prop., sach. cuis., laver et nettoy., dem. journ.; b. réf. 25, rue Gillon, St-Josse. 3979

SERV.-CUIS., 20 a., b. au cour. serv., 3½ m. pl., dés. chang. 27, rue Industrie. Z. B. 3980

Jne FILLE 27 a. dem. pl. à t. f., b. cuis. bourg.; b. réf. 12, r. Longue-de-la-Station, Uccle. 3981

FILLE qt., fem. de ch., 29 a., au cour. serv., b. réf., dem. pl. R. Bonne Terre, 4 (Vleurgat). 3982

FEM. de ch., fill. qt., sach. b. coud., dés. pl. 35, rue d'Arlon. 3983

Bonne SERV.-CUIS., munie de b. réf., dem. pl. fixe ou rempl. 27, rue Industrie. Z. L. 21. 3984

Jne FEM. propre, libre tous les matins, dés. f. qt ou bureaux; b. réf. 4, pl. Houwaert, St-J. 3985

FEM. de ch., fil. qt., tr. au cour., 3 ans m. serv., dem. pl. ou pr enf.; b. réf. 27, r. Industrie. F. L. 3986

Bonne SERV.-CUIS., tr. au cour., dem. pl. serv. 2 suj.; b. réf. 27, rue Industrie. S. 3987

Bonne CUIS., 3 ans m. serv., b. réf., dem. pl. 27, r. Industrie. M.D. 3988

FILLE qt., fem. de ch., sach. cout. et serv. table, b. réf., dem. pl. P. V., r. Industrie, 27. 3989

PERS. sér., 40 a., con. cuis. bourg., dem. pl. t. fre, pet. mén., ou pers. seule; b. réf. 27, r. Industrie. 3990

FILLE sér., bien au ct serv., dem. pl. serv.-cuisinière ou t. f.; b. cert. L. M., 27, r. Industrie. 3991

Jne FILLE, 27 a., conn. cuis. bourg., dem. pl. t. f.; b. réf. 72, r. de Liedekerke, 72. 3992

Jne FILLE 20 a. dem. pl. t. fre ou fre qt; b. réf. 27, r. Industrie. F. D. 3993

FEM. de ch., fille qt., sach. coud. et serv. table, dem. pl. ou bonne d'enf.; b. réf. 27, r. Industrie. J. V. 3995

Charbons On dem. pers. sér. pr vendre charbons ds ts les quart. ville. S'adr. av. Villas, 57a, à partir mardi, de midi à 1 h. 3506

EX-FONCT ministère demande place surveil., représent. ou aut.; prét. modeste. V.O.14, bur. jnl. 3555

ON DEM. garçon 15-16 ans. 13, chaussée d'Alsemberg, Uccle. 3617

FILLE t. fre, sach. cuis., tr. sér., tr. b. réf., dem. pl. Teint. 56, r. du Fort (Saint-Gilles). 3634

ON DEM. jeune fille sérieuse cathol., pr 2 fillettes 4 et 8 ans, pr f. Anglaise ou sach. parler angl. Env. avec copie certificats : 78, rue Louvrex, LIEGE. 3644

ON DEM. fem. journ., mercr., samedi. fr. 1.50 (pas nourrie). Ecrire : N. E., bur. jnl. 3687

ON DEMANDE personne expérimentée sachant tr. bien coudre, pour soigner bébé. Adr. bur. jnl. 3694

ON DEM. pr campagne bonne serv.-cuis. sér., con. entremets; réf. exig. Ec. X., bur. journal. 3744

Jne FEM., vict. g., au courant serv. table, nettoyer, cout., ch. pl. Ad. M.R.50, av. Albert-Giraud (Schaerbeek). 3754

Jne FILLE dés appr. commerce épicerie, sans gages, sér. référ. Ec. L. B. 116, bur. jnl. 3814

Jne FILLE 23 a., parl franç., allem., ch. place serveuse. Ecr. Y. Z., b.j. 3823

ON DEM. f. de ch., f.l. qt. 11, r. Jardin-Olives. 3825

DEMOIS. 40 ans, b. élev., aim. enf., ch. pl. demi-gouv. ou gouv.-ménag Ecr. H.B., 65, rue l'Education. 3829

ON DEM. gouvernante pour 2 enfants, sach. tr. bien coudre; réf. exig. Se prés. chez M. Heyman, ch. de Louvain, à Vilvorde. 3830

Fabrique de fausse bijouterie On dem. des ouvriers-bijout. 37, quai-au-Foin. 3876

ON DEM. jne homme 18-20 a., tr. honn. et convenab.; pouv. entret. intér. et servir au Bodega; logé et 5 p. c. sur recette. 13 et 15, r. de la Reine. 3879

ON DEM. femme à jrée. 78, av. Emile-Max. 3880

DAME honor., habitant mais. av. jard., dés. con. dame sér., b. éduc., pr l'apr.-midi. Ecr. R.S.A., 361, r. du Progrès. 3886

PERSONNES honorables, habitant villa campagne, près Bruxelles, désirer. trouver jeune fille honnête sachant aider aux travaux ménage. S'adresser au Café Royal, place Communale, à Laeken, jeudi et vendredi matin, de 9 à 11 h. 3891

Jne FILLE 18 a. dés. pl. aid. mén. 103, rue de l'Etang, Etterb. 3894

ON DEM. fille qt très au ct service, sach. bien coudre. 25, Mgne.-a.-H.-Potagères, 25. 3900

SERVANTE-CUIS., bons cert., dem. pl. ville ou camp. 26, r. la Source. 3902

FEM. 30 a., t. f. ou f.qt., con. cuis., cout., serv. t., dem. pl.; b. c. 44, ch. Tervueren; s. 3 f. 3907

Jne FILLE 35 a., wallonne, sach. bonne cuis. bourg., ch. pl. ou f. de chamb. ds hôtel. 17, r. Roger-Vanderweyden. 3900

CHAUSSURES de luxe. Place gérant vacante, cent. Bruxelles. Off. av. réf. I. L. D., 21, square d'Aviation. 3910

ON DEM. fille à t. fre, propre et active, conn cuis. bourg.; réf. exig. 9, r. des Petits-Carmes. 3917

ON DEM. serv. t. fre, conn. cuis.; b. réf. Bd de Waterloo, 108. 3918

DENTS SANS PLAQUES à 3 et 5 Fr. Monture américaine, transforme les anciennes. Réparations, soins et plombages. R. DE BRANDT Ch. M. Dentiste, 12, rue du Luxembourg, de 9 à 6 heures. 1321

ON DEM. jne fille 17-22 a., sach. lav., p. fre journ. 7-8 h. 91, r. Verboekhaven. 3908

CHARCUTIER dem. dlle au cour. 35, Marché-aux-Poulets. 3919

BRODEUSES mach. Cornély sont dem. et apprenties. 34, r. Joseph-Dekeyn. 3922

ON DEM. court. en librairie. Ag. Star, 23, r. de la Paille, 22. 3923

Jne FILLE sach. bien coudre, ch. journ. Place Stephenson, 8, Schaerb. 3928

ON DEM. vendeur-étalagiste à la maison Desmet, 3, av. du Midi. 3930

DEM. fille t. fre, con. bon cuis. bourg.; bons certif. De 9-10 h., av. Galilée, 11. 3931

Jne FILLE sér., con. cuis., dem. pl. à t. fre. Ecr. L. T., bur. jnl. 3932

DEMOIS. ch pl. (Anglaise), sans enf. J. L. 224, rue Royale. 2934

ON DEM. bon. cuis., pension de famille, 17, rue d'Edimbourg. 3935

DAME dés. pl. fille qt. ou fem de ch., sach. b. coudre. 57, av. Fonsny. 3936

FEM. de militaire dés. fre quartier ou journ. R. Madeleine, 53. 3940

ANGLAIS FRANÇ., ESPAGN., HOLL., etc. conversat. gar. en 1 mois. Cours collect. 10-15 f. p. m. **Cosmopolitan School** 21, r. d. l. Reine (Monnaie) 1231

PIANO, solf. Leç. 6 m. et perf., 5 fr. par mois, 2 leç. p. sem. 78, rue des Alexiens. 3801

MONS. dés. renc. jne dame ayant intér., pour convers. angl. ou ch. italien. Ecr. M.R. 50, b.j. 3890

ESPAGNOL, par dame, trad. juré. 9, r. du Chêne. 3962

Objets perdus.

OUVRIERE, femme de soldat belge, a perdu portemonnaie renf. envir. 13 fr., entre la rue de la Concorde et place Mt-Saint-Jean. Rapp. 14, r. Guillaume-Tell, St-Gilles. 3842

PERDU jeudi soir, 11 h., pl. Parme, chien chasse, feu blanc, rép nom Duc. Rap. c. réc., 80, r. Parme 3913

Chevaux, chiens, voitures.

A V. omnibus, landaulet léger, tonneaux et demi-tonneaux. 15, rue Marché-aux-Porcs (Centre). 1946

CONSTRUCTEURS Séries pour Vélos de tous modèles FABRICATION BELGE -:- RÉPUTÉE -:- Livrable de suite. Ecrire U. S. L. bur. d.j. 3324

65 FR. 2 vélos hom. et dame, comme neuf. 18, r. Sander-Pierron, Helmet. 3177

VELO neuf, roul. 2 j. c. 275, à v. 125 fr Ch. d'Anvers, 40. 3000

Grand stock Pneu VÉLOS DUNLOP PIRELLI NOIRHOMME Rue de Cureghem, 64, Brux.-M. 3721

Bicyclette luxe, roue libre, pompe, etc., coûté 200 fr., pour 65 fr., 92, r. d'Allemagne. 3774

ON DEM. bon vélo occ., roue libre, chang. vites. 27, r. des Chapeliers. 3828

VELO prem. marq., av. ou s. pneus, à vend. 22, av. Joyeuse-Entrée. 3803

MOTO à débrayage, ét. neuf, 3½, pressé. 15, r d'Or. 3968

MASSAGE (Par dame) Cons. beauté. En quelq. séances je fais disparaît. rides, double menton, etc. 21, rue d'Accolay, 21 26584

L'ESTOMAC Tout le monde sait et reconnait que les **Poudres De Cock** sont uniques au monde pour guérir toutes les maladies de l'Estomac, du Foie, des Reins et des Intestins : les Gastrites, Dyspepsies, Gastralgies, Dilatations, Indigestions, Gonflements, etc., etc. Exigez bien les véritables boites de **Poudres De Cock** à 2.50 fr. la boîte dans toutes les bonnes pharmacies. 1291

Massage de 3 à 7 h. 64, r. de la Source, sonn. 2 fois. 658

ARGENT DE SUITE. Achat compt., meub. livr. tab., grav., etc., J. de Winter, 10, r. Ste-Gudule. 759

AVIS IMPORTANT
ACHETER LES
MIRIFIQUE ou CORDON ROUGE
BOUTS OR CIGARETTES EN TABAC TURC GARANTI BOUTS LIÈGE
C'est assurer le pain à de NOMBREUX OUVRIERS BELGES
GRAND DISPONIBLE. -:- PRIX DÉRISOIRE 3819
SEUL CONCESSIONNAIRE :
P. FRANÇOIS, 17, rue des Chartreux, 17, Bruxelles
ON DEMANDE DES VOYAGEURS SÉRIEUX POUR LA PROVINCE

DEMOIS. 47 a., 1res réf., ch. pl. auprès de pers. souf., pour donn. soins. A.B., 116, bd la Senne 3933

FEM. de ch. fille qt, sach. coudre et serv. table, dem. pl : b. cert. 2, r. de Fiennes. 3946

ON DEM. hom. prat., au ct fabr. briques. Ec. D.T.H. 38, b. j. 3949

ON DEM. cuisinière sachant pâtisserie, pour pension de fam. de premier ordre, à la campagne. Se prés. mercredi après-midi, 60, rue des Drapiers. 3950

Jne FILLE à t. f. dem. pl. ds mais. commerce. 18, r. Tilly, Bruxelles. 3962

DACTYLO étrangère demande pl. ou trav. ch. elle. 21, r. Keyenveld, à Ixelles. 3956

Cigarettes de vente courante On dem. représentants dans quelques villes encore. BELLES CONDITIONS. Ecr. 17, aven. Fonsny, Brux. 3960

MEN. sans enf. dem. pl. concierge; bonnes référ. 60, r. Riches-Claires. 3963

ON DEM. empl. masculin, conn. élém. comptabilité, sténo-dact.; de 2-6. Off. d'taill., av. prét. V. D. 47 bur. jnl. 3971

A VENDRE pour 600 fr. magnifique camion tr. léger ayant coûté 1,200 fr. Etat neuf. 17, place Verte, Verviers. 2138

OCCASION. Etat neuf, camion et charrett. 34-36, r. de la Bougie, Cureghem (Bruxelles). 2633

CHEV. pon., voit. 2 et 4 r., cam., charr. 117, av. Midi. 3706

UN BEAU CHEVAL de selle et voiture, ch. Michel Delaby, à Rixensart. 3843

Bon COB à vend., av. tte garant. S'adr. 41, r. Paul-Lauters, près Bois. 3852

VOITURE buggy, roues caoutch., c. neuve, à v. 410, bd Bockstael. 3858

A VEND. 3 j. chiens, 4 mois, épagneul-papillon, av. pedigree. 42, r. d'Ophem, 42. 3885

JE CH. d'occ. cheval p. voit lég., 1 m. 50 env. March. s'abst. Ecr. B. D. 22, r. la Paille. 3924

OCCAS. Plus. harnais luxe, ustens. d'écurie. 167, ch. d'Anvers. 3925

MONSIEUR sérieux et prud. désire sortir **2 fois par semaine** (quelq. h.) en voiture **tonneau bas** attelée **poney doux**. Ecr. prix : M. B. F. 10 bur. j. 3927

Bon CHIEN de trait à vend. 35 fr. 47, r. Briot 3942

VELO Star, exc. état, à vendre d'occ. Van Loo, 16, r. Eug.-Verheggen. 3344

Etabliss. L. BOUVIER 38, boulev. Bauduin MANEGE VELOCIPEDIQUE en plein air. Apprentissage et leçons particulières. **B. S. A. 3 FUSILS LA PERLE** Bicyclettes de toute première marque. **Flyer** populaire, roue libre, 2 freins, 150 francs. 4025

Divers.

LIVRES SUIS ACHETEUR : Gr. Larousse, classiques, revues, musiques, etc. Ecr. Librair. Wieme, St-Josse. 23907

ELECTRICITÉ Location moteurs et dynamos; réparations, bobinages quelc. En magasin machines jusq. 500 HP. 3, r. Cornet-de-Grez (pte Schaerbeek) Brux. 2894

2 RICHES FAUT. CLUB en cuir et fumoir anglais à vendr. d'occas., 35, boul. Lambermont. 12126

MASSAGE pour dames et messieurs, de 10-7 h.—51, rue du Méridien, 51. 1166

ASSOCIE demandé dans une des meill. aff. de Brux. Aucun risque, gros bénéf. 20,000 fr. néc., pr achet. ½ de l'aff. val. le triple, garant. par marchand. Ec. Boîte 190, Brux.-Centre. 1565

50,000 bouteilles CHAMPAGNES disp. prix sans conc. S'ad. Et. Com. Belges, 56, Bd Nord, Brux. 1602

PRÊTS et achats mobilier, marchand. Ec. P. R., Office Publicité, r. Neuve, Bruxelles; discrét. d'honn. 1603

Crème pour Chaussures à l'essence Marque IMMALIN 23, rue de Schoppach ARLON 1743

CARBURE SUISSE 1re qualité. Les Usines Réunies de la Suisse, Agence générale et dépôt : 15 à 21, r. de Schoppach, ARLON. Expédition rapide. 1744

MASSAGE 56, r. Gretry, de 10 à 7 h. 2e ét., entrée directe. 2054

Les Etablissements Horticoles EUGÈNE DRAPS
METTENT EN VENTE :
10000 PALMIERS
30 p. c. en dessous du prix de culture
Les amateurs et connaisseurs qui veulent profiter de cette OCCASION UNIQUE sont invités à venir voir les lots exposés : 30, Chaussée de Forest, St-Gilles, (Porte de Hal) et 17, Rue Antoine Dansaert, (Bourse). 3077
PHOENIX depuis fr. 0.50. - KENTIAS TOUFFE depuis fr. 0.75
LATANIAS PALMES, Fougères, Dacaenas, Cocas, etc.

FILLE qt., fem. de ch. dem. pl.; au cour. serv. 25, rue Stévin. 3953

DAME dem. f. de ch. sér., 35-40 ans, sachant coudre, serv. table et m. main à tout. Bf. exig. Se prés. de 1 à 2 h. Pr. ad. bur. jnl. E. M. 36. 4008

MONS. parl. et écriv. l'allemand et le français, demande place bureau ou autre. H. C. 36, b. j. 4011

ALIMENTATION Placiers sér., visit. épicer., confis., etc., sont dem. pour s'adj. à la com. art. prem. marq. introd. part. Ecr. av. dét. B. B. 48, bureau journ. 4028

FEM. de chamb., tailleuse, dés. changer. B. réf. Ec. S.A., bur. jnl. 4030

HOM. DE PEINE dem. trav. 4, r. du Frêne, à Woluwé-St-Etienne. 4033

Enseignement.

PENSION MATERNELLE dirig. p. Me Segard. Villa Belle Vue, 187, r. Hospice (Boitsfort). Educ. phys., Inst. Frœbel. On accep. enf. de la nais. à 7 ans et pl. Dem. prosp. 24859

INSTITUTRICE ou aut. est dem. pour préparer école garçon angl., 9 a. Ec. 11, r. Nest.-De-Tière, Schaerbeek. 4024

ON DES. louer deux mois tonneau ou petite voiture à 4 pl., av. double poney tr. sage. Fre offres, 77, r. Joseph-II. B. de V. 3954

EPAGNEUL, papillon, loulou blanc, tte beauté, à v. 40, aven. de la Forêt, Auderghem. 4007

BEAU BERGER (Groenendael) à vendre, 22, rue des Colonies. 4010

A VENDRE beau et bon poney, camion neuf et harnais, pr cause non-emploi. 32, chaussée de Wavre, Ixelles. 4013

GRIFFONS brabanç., bruxell., masque noir, tte beauté, bas prix. 64, ch. de Mons. 4036

Bel ATTELAGE, neuf à vend., poney, cob angl. 44, av. Desmet-De-Nayer; son. 2 fois. 4053

A VENDRE 2 beaux pet. griffons brux., 14 mois. 34, r. Kersbeek, à Uccle. 4006

Vélos !

— VÉLOS — Importante usine désire écouler stock velos 1er m. à t. off., 41, r. Van Schoor, Bruxelles. 23719

VELOS occ. à v. 50 fr. Ecr. E.S., bur. jnl. 3686

VELO luxe, servi 5 f., à v. 105 fr. 22, bd d'Anvers, 22. 3693

MASSAGE Méthode anglaise 343, rue du Progrès, 343 12409

MONT-DE-PIÉTÉ — BIJOUX — Nous dégageons et payons FORT SUPPLEMENT MAXIMA, r. Jul. Van Praet, 18 24641

Achat Pianos COMPTANT 77, rue Botanique. 77. 25849

Pour cause de décès A VENDRE, excellent **Piano 1er m. française** prix tr. modéré. Vis. le matin. 108, rue Gérard. 26288

Moteurs à Gaz à vendre 2 Winterthur à gaz pauvre, 40 chevaux, état neuf. Ecr. 102 chaus. St-Pierre, E/V. 26502

J'achète MACH. A ECR., 78, r. de Schaerbeek, de 2 à 5 h. 26648

PUNAISES Cafards, mites, rats. Produit breveté. **Destruction garantie** Ernest SAUBLUN 46, rue Floris, 46 26659

Papiers à cigarettes **JOB** véritable, 500,000 carnets 50 feuilles disponibles Lejeune et Co, r. Ste Véronique, Liége. Dépôt r. Alph. Renard, 107, Brux., tr. Espinette av. Louis Lepoutre. 2055

Galeries de Brabant 228, r. de Brabant, Bruxell.-Nord; achat et ventes de meubles d'occasion. 2096

Meubles Liq. de plus. salons dor laq. et aut., ch. à c., s. à ma., fum., ch. long. 64, ch. Mons. 2215

ACHAT d'or, de 2.25 à 3 fr. le gr. Argent 50 fr. le kilo. Diam. 21, rue des Ursulines, 2296

LE CANCER qui opéré par le couteau se reproduit toujours, **EST GUÉRI** à l'Institut du Cancer A HAL. 2445 Broch. ill. et preuv. grat.

A VEND. plus. suspensions à gaz, garniss. mais. 80, r. Guillaume-Stocq. Se prés. av. 10 h. 2567

Cigarettes ALDI Oasis, Maryland, Représ. R. DUBUS 46, r. Alfr. Cluysenaar St-Gilles, Brux. (5 m. Midi tr. 49, 81, 82) fait sav. à sa client. que disp. d'un gr. stock, il peut liv. imméd. 3576

Machines à glaces 8,000 et 15,000 frigories à vendre ou louer. Rue Cornet-de-Grez, 3, Bles. 2895

A Solder 300,000 kg. papiers d'emballage, brasseurs, cartons gris, cartons pour chaussures. M. Glibert FLAMAND BRAINE-L'ALLEUD 2900

MACH. à écrit. vis. à vend. Pr. tr. réduit. 39, avenue du Midi, 39. 2953

SUIS ach. Résine, huile minérale et de graissag 46, ch. de Louvain, Woluwe-St-Etienne. 3027

Chocolat COURTOIS MEYERS, 400 gram. fr. 1,25, 36, r. Pascale. 3101

Cognacs orig. r. Kessels, 16 3216

MOTEURS On cherche moteur à gaz pauvre de 25 à 35 HP. Faire offres Leroy, Cuesmes, donner marq., date de sortie, n° du moteur, arérage, course, diamètre, volant. 3256

MOBIL. à vend. 14, r. Eeckelaers. Pressé. 3273

Piano EVRARD c. neuf, 3 valeur à vendre, 474, chaus. d'Alsemberg. 3344

J'ACHETE huiles usag., cuivre et aluminium, gros prix p. quantité. 183, r. Tanneurs. 3391

FABRIQUE BELGE d' **Attrape-mouches** De Smet, 91, ch. de Mons, Bruxelles. 3128

Electricité En magasin 1,000 mot. électr. et dynamos d'oc. à vend., av. gar. 1 an. Répar. et loc. moteurs. 102, ch. St-Pierre, Brux. 3473

A VEND. 2 chamb. à couch. chêne et pitch-pin, bag. en cuivre, lav. anglais, obj. div. 131, rue Américaine, 181. 3515

Savonnerie Marseille sup., tr. dur, 115 fr.; extra-dur, 95 fr.; demi-dur, 70 fr. Sunlight, etc. Savonnerie, 20, rue Camusel. Interm. strict. exclus. 3551

CIGARETTES BOUT OR TOUTES MARQUES Maryland genre français, Hongroises grand stock, Papier à Cigarettes tes marques. Prix défiant concur. **Comptoir des Ardennes** 10, av. Fonsny, Brux.-M. 3577

Biscuits pour crème à glace (petits et grands), cornets, bateaux, coquilles, etc. 27, av. de la Porte-de-Hal, Bruxelles-Midi. 3598

Massage r. Roelants, 15 Schaerb. de 2 à 6 3603

MACH. à coud. Singer, pas servi, à vend. 95 fr. 3, r. Taziaux. Vis. de 2 à 7 h. b. S. 2 fois. 3692

A VEND. ch. à couch. 185 fr. 38, bd d'Anderlecht 3696

Cossettes-Chicorée 600,000 kilos disp. Flandre, à 28 fr. Ecr. Van Groot, bur. jnl. 3727

DAME quit. Brux. céd moit. pr. son magnif. piano, 1re m., servi 1 an. Ec. X.X.R., bur. jnl 3728

Pastels de Maîtres Ital., Français, presque pour rien **SALLE A MANGER Chambre à Coucher** Acajou, Cuivre, t. offre 92, r. d'Allemagne, 92 3773

MASSAGE de 2 à 6 h. 12, rue du Bon-Secours; sonn. 2 f. 3812

A VENDRE machine à vapeur Bollinckx 32 HP et chaudière multitubulaire De Naeyer. S'adr. 44, r. Herry, 44, Brux 3834

ARCHITECTE achète d'occasion plans et gravures. M.A.R., bur. jnl. 3854

CAUSE DÉPART Famille étrangère est obligée de vendre un très beau mobilier en parf. état, garnissant tte une maison, 40, rue Vanderlinden (pl. Liedts). S'y adresser de 10-4 h., jusqu'au 30 juin. Bail à reprendre si l'on désire. 3856

SUIS acheteur pots à fleur, gr. dim. Fre off. par écrit. 62, av. Louise 3857

J'achète comptant Meubles, Coffres-forts, Pianos WETS, 4, Place Ste-Catherine. 3859

ONDEM. d'occas. mach. à lav. et tordeuse, bon état. 39, av. Midi. 3875

BOUTONS à pression, 1re qual., à vend. à fr. 0.95 par 25 grosses. Ecr. S. A., 361, r. Progrès. 3887

PORTRAIT ROI équestre, artist., 60 × 40, à solder tout ou en partie. R. Glacière, 11, de 2-4 h. 3889

1,000,000 Francs disponibles pour toutes opérations S'adr. Et. Comm. Fin. Belges, 56, Boulev. du Nord, Bruxelles. 3869

Belle CHAMB. à couch. chêne à v. 22, avenue de la Joyeuse-Entrée, 22. 3892

CARBURE J'achète tous stocks. Fre offres A. B., bur. jnl. 3896

Occasion sérieuse A vendre à tous prix : Salle à mang., bur. et chambre acajou Emp. et une noyer, fumoir, salon doré, objets d'art. Marchand s'absten., 23, r. de la Roue. Pressé. 3898

CUIVRE On dem. 400 k. fil cuivre rouge, 6 mm. c. de section. Ecr. off. C. D. E., b. j. 3901

MAISON renommée, ay. depuis 35 ans les meill. relations avec une bonne et sérieuse clientèle allemande, cherche à entr. en rapports avec importante fabrique belge de bonneterie, etc. Ecrire : P.H.B., bur. journ. 3904

A VENDRE grand tour. 149, rue Delaunoy. 3914

SUIS ACHETEUR 5,000 kilos café, partie à 1.50 et partie à 2 fr. le kilo rendu. Fre offre avec échant., Gautier, Hôtel Espérance, Brux.-Midi. 3916

CAUSE CHANGEM., lit, tot., grand rabais, ch. à couch., s. à mang., fumoirs, pend., tapis. 41, rue Hôpital. 3920

MACHINE à écr. vis. et duplicateur à v. à tout off. acc. 2a, rue d'Anderlecht; 3e 3921

ON DEM. d'Assenois (Sibret), nouv. de M. Pierre M[illegible]eus, G, rue Bex, 18, Anvers. Rép. bur. journal. 3926

FROMAGES demi SEL et PETIT SUISSE Arriv. frais tous les jours, en vente ds t. b. crémeries et épic. Dépt Mme Française, rue Savoie, 92, Bruxelles. 10,000 Herve disp. Holl. et Gouda au défi de la concurrence. 3929

REPRESENTANT d'une grande firme allemande (commissionnaire en bonneterie), actuellement en Belgique, désire entr. en relations avec de bonnes maisons s'intéressant à l'achat de bonneterie allemande. Ecr. R. H. C., bureau journal. 3905

MAN.-PED. pr dames. Visite 10-12 et 2-7 h. Se rend à dom. 37, r. Gravelines; sonn. 3 f. 3943

PET. CAPITAL disp. p. command. aff. bon rapport imméd. 22, avenue Dailly. 3957

ALIMENT COMPLET pour poules et poussins "ABONDANCE" 50 cent. le kilo EN VENTE : 74, rue Gabrielle (avenue de Longchamps) Bruxelles. 3964

LOT OMBRELLES, soie et coton, parapl., chaussure homme. 15, r. d'Or. 3969

TEINTURIER, ESSOREUSE centrifuge, bac, table zinc, cuvelle. Rue d'Or, 15. 3970

Pédicure Diplômée Mlle Ducarme, 13, r. de Hollande; s. 1 f.; de 11-6. Se rend à domicile. 4000

PHOTO. — On désire ach. app. muni obj. marq. 55, rue Florence. 4014

ON DES. placer 20,000 fr. sur titres p. dur. de guerr. Adr. off. S.C., b.j. 4017

Superbe SALLE à manger à vend. à t. off. accept. 250, ch. Charleroi 4020

OCC. A vend. machine écr. vis. Oliver, 1 piano d'étud. 18, r. Danemark. 4022

Biscottes Prinses Julienna Agence générale : 38, av. de la Reine, Br. 4021

Manucure 1 à 7 h., r. Scailquin, 66 4023

DISPONIBLE Huile d'arachide Rufisque gar. pure. Cacao **Bensdorp.** Chocolats div. **Impérial** pudding powder, Ysecream powder, sucre vanilliné, etc., 106, rue Jourdan, 106. Saint-Gilles (av. Louise). 4027

PIANO cordes croisées BAS PRIX GARANTI 131, av. Toison d'Or. 4031

FARINE double OO; savon vert-brun, 0.70 le kilo. 16a, r. l'Ecuyer. 4034

Affaire de tout repos pour personne poss. 2,500 fr., pouv. s'occup. 4 h. p. j. aff. productive, dont elle aur. gestion. S'adr. 165, r. Victor-Hugo (2-6 h. b.). 4035

MEUBLES Cessation de fabrication; vente à tte offre. ch. à couch., salle à mang., salon doré, laqué et aut.; chaise-longue; fumoir. 64, chaussée de Mons. 4037

A VENDRE 380 TONNES SEL garanti raffiné FIN - MOYEN - GROS 1340B Avenue du Boulevard, 32

J'ACHÈTE TOUT 183, rue des Tanneurs. 4038

Commerces à céder et à reprendre.

CAFÉ-HOTEL gare Nord 9 chambres garn., **loyer 1,300 fr. l'an** avec bail de 9 ans, bon. recet., ac. à céder 6,000 fr., facil. de paiem., s'adr. 78, boulev. de la Senne. 3767

ON DES. reprendre coquet café-hôtel. Ecrire L.D., bur. journ. 3933

P. SUITE DE DECES. A rem. comm. cigares. Bnes cond. 3, r. Le-Titien (N.-E.) 3941

POUR CAUSE fin bail, café-hôtel à remettre, au prix du matériel. 58, rue Maraîchère. 3951

ON DES. reprendre bon café-brasserie. Ad. F. D., bur. journ. 3972

Ventes et locations.

URGENT ON DEM. dans av. avoisinant Bois, campagne et bon air, entre Longchamp et Vert-Chasseur et proche tram, ds maison mod. et salubre, ch. pers. honor., 3 grandes pièces garnies, contig., avec pension, pendant la guerre. Déposer offres, sans sonner, ds boîte-lettres. D. B., 14, aven. Ducpétiaux. 3965

A VENDR. terrain racc. ch. de fer centre du pays, grandr envir. 1 hect., facil. de paiem. Prend. adr. b. j. 9903

MAISON av. gr. mag. ou atel. à l., 36, r. d'Artois. 20256

Gr. atel. ou mag. 450 m2 à louer, 62, r. Courtrai. 20257

950 FR. à louer mais. rent. 2 ét., jardin. 47, r. Van Eyck, pr. R.-Point av. Louise et 3 trams. 22193

A LOUER, 13, Grand'Place, Brux., anc. café-hôtel-restaur., pouv. servir éventuell. p. com. mag., bur.; rez-de-ch. 210 m2, 9 chamb. aux étag., loyer 3,000 fr. Visibl. t. les jours, sauf dimanche. 23167

Plateau Stockel A 1er et ven. jol. villas garn. ou n. Adr. Henneuse, r. au Bois, 209. 26377

Sup. APPART : franç., 7 pièc. 14, r. Maraîchère. 208

A LOUER pet. mais. 5 et 6, imp. Ste-Pétronille, pet. loyer. 765

A LOUER mais. de com. 69, Marché-aux-Herbes; prix avantageux. 766

A LOUER, maison avec écuries, garage, un quart d'hect. jard., 120, r. Linthout, Cinquant. 2039

A LOUER ou à vend. bel. maison rentier, près boulev; fac. paiem. Rue Potagère, 13. 2650

A LOUER mais. camp. jard. 20 a., ét., rem., arrêt tr. S'ad. Brasserie Leefdael. 2996

APP. 1er ét., 5 pl., c., 40 fr. 28, av. Emile Verhaeren. 3260

Près ROND-POINT av. de Tervueren, 2,200 fr à louer meublée jolie maison moderne avec jardin, salle de bains, eau, gaz, électricité. Ecr. P. B., bureau du journal. 3408

MAISON à louer, luxueusement meublée; confort moderne, électr., calorifère, jardin, Quartier-Louise. Pr. adr. et renseignem. bur jnl. 3520

Bel. gr. CHAMB. conf. garn., mais. tranq., p.-à-terre ou aut. 200, r. du Progrès. 3528

APP. b. meub., bain. 2[illegible], square Marie-Louise. 3530

APP. fr., avec t. le raffinement imag., 1er ét., 6 pl., chauffage, 1,050 fr. 22, av. Sleeckx, Schaerb. 3537

BEL. MAIS. rent., 2 ét., à v. ou à l. En cas vente, **payable 6 mois après guer.**, 150, av Demolder, Sch., vis. 4 à 5 h. 3548

APPART., chambre av. bain, conf. garni. 52, rue de Louvain, 52. 3716

CINQUANTEN. Tr. bel. mais., gr. jardin. 164, aven. Cortenberg, 164. 3733

Jolie MAISON rent. à v. ou à louer; 2 jardins. Vis. av. midi. 80, av. Prudent Bols, Laeken. 3748

Bel. gr. CHAMB. conf. garn., pied-à-t. ou aut., mais. tranq. 200, r. du Progrès, 200. 3799

POUR BELGES. App. rich. meub., bain, élect. 307, avenue Louise. 3818

REZ-DE-CH., 2-3 pl., env. pte Namur est dem. 35 fr. S'adresser L. B., r. Verte, 236. 3821

FILLE sér., emp., d's. chamb. et pens. ch. pers. hon. et prop. 50 fr. Ec. M. M., bur. jnl. 3827

A LOUER chamb. tr. bien garn., bain, électr. 72, r. du Président, 72 (av. Louise). 3837

ON DEM. 3 chambres gar., av. cuis., env. pl. Monnaie. Ec. D.B.A., b.j. 3839

LINKEBEEK. — Villa Sans-Souci, meublée, à louer pour saison. Jolie propriét., 1 hect. en pl. rapport. Cond. 23, r. Marianne, r.-p. av. Longch. 3840

REZ-DE-CH. 6 pl., jardin. 39, r. Métal, Saint-Gilles; 60 fr. 3853

JE CHERCHE pour 2 à 3 mois jolie pet. maison meubl., pr. guerre, av. rez-de-ch. très bien garni, pr fér. avec bureau-fumoir, dans quart. rue Stévin, av Renaissance, squares N.-E., av. Tervueren, av. Verte. Rép. bur. jnl, init. P.H.B. 3855

MONS. d'âge ch. quart. non-garni et pension de fam. hon. Ec. T.A.S., b. j. 3862

A VENDRE en lots gde propriété boisée, 20 min. tram de la Bourse. S'ad. 32, pl. De Brouckere, au 1er, de 9 h. à midi. 3863

A LOUER bas maison conv. pr commerce, av. pet. mais. derr. 172, ch. de Mons. Pr cond., s'ad. 254, av. Brugmann, Uccle; tram 49, au Midi. 3877

MAISON ou partie de maison meublée ou non, 2, r. du Méridien 3878

CHAMBRE garn. à louer 16 fr. 21, aven. du Roi (Midi); sonn. 2 fois. 3881

APPART., p.-à terre, lux. meub., mais. ferm., pas vis-à-vis, centre, 2 min. Nord. 119, r. du Progrès. 3882

A LOUER jolie villa, endr. salub., et pet. chat., prairie et verger, prox. Brux.; prix mod. Ecr. A. Z. 25, bur. jnl 3883

REZ-DE-CH. conf. garn. avec jardin, à louer. 83, r. des Ailes, Schaerbeek. 3888

ON CH. petit rez-de-ch. avec remise ou atelier, pré-coch. Fre offres bur. journal, B. J. 18. 3897

MONS. dem. ch. disc., p.-à-t.; prix mod. Ecr. 26 C. D., bur. jnl. 3899

Spac. REZ-DE-CH. (envir. Banque Nat.) disp. pour dépôt marchandises, etc.; entrée cochère. On s'occ. de la vente en gros; ttes gar et r l r. S'adr. 28, r. Berlaimont. 3906

APP. bien garni, électr., s. de bain. 65, r. Veydt (qt Louise); non-affiché. 3911

CHAMB. meub. gar., p.-à-t. ou aut. 44, r. Gillon. 3912

MONS. dés. louer quart. confort. garni (ch. à coucher et salon), 1er ét. ou rez-de-ch., usag. bain. Prix 40 fr. p. mois. Fre off. C.E.G., bur. jnl. 3915

On demande à acheter très BELLE MAISON rentier ou petit hôtel, jardin, confort moderne, environ avenue Louise. Ecrire 347 L. C., bureau du journal. 3937

2 QUART. à louer 30 et 35 fr., comp. de 2 pl. et mans.; eau, w.-c., g. à l'ét. Quart. garni à louer. 1a, r. la Tribune (près r. Croix-de-Fer). 3945

22,500 FR. Jolie mais., verandah, ann., g. jard. Vis. 4-5 h., 64, r. Marie-Henriette, Ixelles. 3947

ON DEM. à louer fin décembre imm. pr grde administr., centre si possible. Ecr. cond. Gilot, 84, av. du Parc. 3948

2 BELLES CHAM. g., 15 et 20. 7, r. du Croissant 3955

A VEND. mais. rent. 69, av. Sleeckx, g. fac. paiem. Adr. le matin, 22, av. Dailly. 3958

A VEND. mais rap. 8 p. c., fac. paiem. S'ad. le matin, 22, av. Dailly 3959

ON DEM. louer envir. Espinette, tr. près tram, prop. spacieuse et très conf. meublée : linge, ménage, argenterie, vaisselle, batterie cuis.; eaux froide et chaude, chauff. centr., électr., salle de bain. Ec. B. 27, bur. jnl. 3966

A LOUER bien meublé appart., quart., chamb. 79, r. d'Espagne, St-G. Tout à l'étage; tram d. toutes directions. 4012

Placement Argent Mais. com., 3 ét., louée ou non, à v. 25,000. Ec. X. Z., bur. jnl. Ag. pr. s'abstenir. 4015

Beau pet. TERRAIN à vendre, pl. Berkendael, pr. guerr. Ec. A.B.17, bur. jnl. 4016

ON CH. p.-à-t. élégam. meubl., rue tranq. ou sans vis-à-vis, env. pl. Liedts. Ecr. lett. ferm., bur. jnl, init. A.B.C.3. 4019

LAMPES "TUNGSTEN" de Stockholm Concessionnaire pour la Belgique MAXIME DU MOULIN, Tournai. Bureau provisoire : 25685 ATH, CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE, ATH

Imprimerie Gustave VANKERCKHOVE, r. Montagne-aux-Herbes-Potagères, 29-31

NAPOLINE COULEUR A L'EAU en 40 NUANCES DIFFERENTES POUR FAÇADES, PLAFONDS, CAGES D'ESCALIERS, CAVES, ETC.
V. BOURLEZ ET FILS, 43, Marché au Charbon, Bruxelles. Demandez gamme des teintes. - Envoi en Province. 3579